

SHERBROOKE, MERCREDI, 11 NOVEMBRE 1970

Qu'advient-il du chef de police d'Eastman?

EASTMAN, (CT) — Le chef de la police municipale d'Eastman, M. Gaston Laramée, démissionnera-t-il, sera-t-il réélu? N'importe laquelle de ces hypothèses est maintenant possible après les reproches que lui a adressés le maire réélu M. Gérard Lavoie lors de la séance de lundi soir.

Le maire Lavoie a en effet tenu des propos aigres-doux à l'endroit du chef de police à qui il a reproché d'avoir été lié à une partisannerie politique de mauvais goût au cours de la dernière campagne électorale au niveau municipal. Il a, de plus, forte-

ment réprimandé le chef de la police de ne pas avoir assuré la protection du public par le port de son costume à l'occasion de l'élection du premier novembre dernier.

Mme Gagnon-McDonald

Pour sa part, Mme Marthe Gagnon-McDonald, la seule femme à siéger au conseil municipal d'Eastman, elle s'est dite fort hésitante à trancher cette question sur la place publique; elle s'est prononcée dissidente sur cette question préférant attendre à la prochaine séance pour se permettre une plus grande familiarité avec la question qu'elle considère délicate. Elle considère que des personnalités publiques étant mises en cause, on devrait procéder plus discrètement.

Blessures sérieuses lorsqu'il tombe dans une tranchée d'excavation

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Un automobiliste de Lac-Mégantic a subi des blessures assez sérieuses lorsque la voiture qu'il conduisait a plongé dans une tranchée d'excavation.

La victime, M. Raymond Giroux, a été transportée à l'hôpital St-Joseph. M. Giroux aurait subi des coupures au visage ainsi que des lacerations au cuir chevelu. Son état n'est cependant pas grave.

L'accident s'est produit vers 2 heures hier matin sur la rue Frontenac, à quelques pieds de la traverser à niveau du Pacifique Canadien. On sait qu'à cet endroit les employés de la firme Benoit Construction Inc., ont pratiqué une excavation d'une dizaine de

pièdes de profondeur afin d'effectuer le raccordement entre la conduite maîtresse d'égout qui alimente le centre-ville et l'embranchement qui desservira le parc industriel.

On présume que M. Giroux a été victime d'une distraction puisque les abords de

l'excavation sont défendus par des barrières de bois surmontées de feux de signalisation et que ces feux sont visibles d'une bonne distance.

Les agents de la Sûreté municipale se sont rendus sur les lieux de l'accident et ils ont procédé aux constatations habituelles.

A Lac-Mégantic

Subvention à une industrie

OTTAWA, (PC) — Le gouvernement fédéral a accordé une subvention pour la construction et la modernisation d'une industrie de la région de Lac-Mégantic.

Syl-Ester Wood products Corp. Ltd. de Montréal, recevra \$553,000 pour la construction d'une usine de matériaux de construction à Lac-Mégantic. L'usine de \$12 million emploiera 75 personnes.

A Gould et Ste-Marguerite

Bell Canada prend charge du service téléphonique

A compter du 15 novembre courant, Bell Canada assurera le service téléphonique à Gould et Ste-Marguerite-de-Lingwick. Ces deux municipalités sont actuellement desservies par "La compagnie de Téléphone de Lingwick".

En annonçant la nouvelle, M. Claude Bégin, directeur commercial de Bell Canada pour cette région, a précisé que les deux endroits mentionnés seraient reliés au central automatique de Weedon.

Le directeur commercial de Bell Canada a ajouté que les résidents de Gould et de Ste-Marguerite pourraient communiquer sans frais d'interurbain avec les abonnés de Weedon, Disraeli, Garthby et Stratford.

"Les difficultés de l'Eglise sont comparables à celles du Christ"

(Mgr Fortier)

WINDSOR, (MC) — Mgr J. Marie Fortier, archevêque du diocèse de Sherbrooke était le conférencier invité lors du plus récent souper des Lions. Ce souper groupait en plus des diverses associations sociales de Windsor, les représentants des diverses confessions locales de cette même municipalité.

Mgr Fortier au cours de son allocution a principalement défini le rôle de l'évêque dans l'Eglise et dans la société. Mgr Fortier a mentionné que dans le monde ouvrier, les laïcs seuls pouvaient apporter des témoignages chrétiens.

Le conférencier au club des Lions a de plus mentionné que les évêques du Canada se réunissent deux fois par année et qu'ils du Québec proprement dit quatre fois. "Nous n'avons, de poursuivre Mgr Fortier, aucun conflit linguistique lors de ces rencontres car chacun s'exprime dans sa propre langue."

Soulignant le point des difficultés que connaît l'Eglise en ce moment Mgr Fortier a comparé les difficultés de l'Eglise à une étape de la vie de Jésus.

"Ce dernier de poursuivre le conférencier a eu une vie triomphante mais douloureuse."

Se penchant sur le sacerdoce, l'archevêque de Sherbrooke a mentionné qu'il ignorait ce qu'il sera en 1980 mais il enseignera toujours la parole de Dieu. Le message que les Lions pré-

sentaient aux invités ont pu tirer de l'allocution de Mgr Fortier est que "Chacun de nous est une pierre vivante dans la grande Eglise du diocèse de Sherbrooke."

M. Jean-Claude Boutin a remercié l'exécutif du club qui a mis sur pied la soirée et a révélé que ce genre de rencontre devrait se produire plus souvent. M. Boutin a de plus remercié Mgr Fortier pour les éclaircissements qu'il a apporté sur certains aspects de l'Eglise et sur le devoir des chrétiens.

Il a de plus profité de l'occasion pour remettre à Mgr Fortier au nom du club de Windsor un magnifique lion gravé à l'église du club local.



Le président du club Lions de Windsor, M. Fernand Morin, remercie le conférencier invité Mgr Jean-Marie Fortier en présence des représentants de deux Eglises, le pasteur G. W. Ralph, de la United Church et le curé Laetare Vaillancourt de l'Eglise catholique romaine.

Rallye du CAWI couronné de succès à Windsor

WINDSOR, (MC) — Le Club Automobile de Windsor a vu son rallye couronné de succès alors que 32 voitures ont pris le départ. Ce rallye, le neuvième à être présenté dans la région pour déterminer le championnat de rallye Molson comprenait deux classes soit la classe des experts et celle des novices.

Dans la classe novices, les clubs de Drummondville ont laissé leur marque. L'équipe formée de P. Fiset et de M. Bourbeau, du Club Cadac (de Drummondville), s'est emparée de la première position en perdant seulement six points pour le parcours. C. Joyal et Y. Smith, du Club Kass (Drummondville), ont dû se contenter de partager la deuxième rang alors que R. Mor-

risette et G. Morissette, du Club Cawi minimisaient eux aussi leur club à neuf points. R. Baril du Club Kass et L. Côté, du Club Cadac ont uni leurs efforts pour s'imposer au quatrième rang.

Dans cette classe l'équipe de tête a accumulé 20 points pour le championnat Molson alors que celles de deuxième en ont amassé chacune 18,5. Le tandem de quatrième position en ont conservé 17.

Experts

Neuf voitures étaient inscrites dans la classe experts. L'équipe formée de J. Charrette et D. Loiselle, du club Cobra et celle composée de Y. Gougeon et de M. Bisson, du club Cadac, se sont partagées la première place en conservant une fiche parfaite. Les deux équipes qui n'ont perdu aucun point ont ainsi pu accumuler 9,5 points pour le championnat Molson. Le duo formé de P. Brunelle et J.-L. Lavoie, une autre équipe du club Cobra, a terminé au troisième rang ayant perdu trois points le long du parcours, alors que le club ACS représenté par J. Lavoie et A. Lachance se classait au quatrième rang.

Windsor en bref

WINDSOR, (MC) — L'AFEAS de Greenlay tient son assemblée mensuelle ce soir à compter de 8h, à la salle de l'Eglise de Greenlay. Les membres doivent se faire un devoir d'assister à cette réunion.

La ligue de quilles de l'AFEAS évolue tous les mercredis après-midi à compter de 1h30. Voici incidemment le classement: Boulanger et Paquette 1594 quilles abattues, Lingerie Mignonne 1489 et Nettoyeur Dion 1477. Le plus haut simple et le plus haut triple ont été réussis par Berthe Bégin 132 et 321. Les dames et demoiselles qui desiront se joindre à cette ligue n'ont qu'à communiquer avec Mme Rosaire Poitras.

C'est vendredi soir que le Junior "C" de Windsor inaugure sa saison. Ils se rendront alors à Coaticook pour y affronter les Canadiens de l'endroit. La population sportive est invitée à encourager ses porte-couleurs.

Une demande a été faite au nouveau conseil de ville, par l'Amicale St-Aimé de renouveler au prochain budget, la subvention annuelle de \$100 qu'il avait l'habitude de recevoir.

Une requête signée par 16 résidents et résidentes de la rue St-Jean-Baptiste, secteur compris entre les boulevards St-Luc et Olivier, a été présentée au conseil demandant de rendre cette partie de la rue à sens unique et de permettre le stationnement sur les deux côtés de la rue.

Une autre requête a été signée par 49 marchands, commerçants et autres personnes, demandant à la ville de continuer à défrayer le coût de la diffusion de musique dans les rues de la ville aux temps des fêtes au montant de \$1,200 comme en 1969.



Des sondages de terrain sont présentement effectués sur le stationnement de la ville de Rock Island, rue Principale pour l'érection d'un bureau de douane. C'est la firme Laboratoires Sherman de Sherbrooke qui effectue ces travaux. Les sondages sont effectués sur une distance de 250 pieds entre la rivière Tomifobia et la rue Principale. On aperçoit ci-dessus les employés de cette firme qui exécutent les travaux de sondage.

(Photo La Tribune, Studio Pèpin, Rock Island)

Eastman en bref

EASTMAN, (CT) — Le niveau des eaux du lac d'Argenteau, un des rares à être pollué sera haussé à la suite d'une demande exprimée de la part du conseil municipal de Stukely Sud, pour des raisons d'ordre esthétique, pour la survie du poisson et les odeurs qui peuvent s'en dégager.

Les résidents riverains du lac d'Argenteau et les citoyens de Stukely Sud s'étaient plaints du bas niveau des eaux dont le contrôle est exercé par le barrage situé à l'intérieur des limites de Eastman. Les autorités municipales de cet endroit ont donné instruction au surveillant du barrage de régulariser la situation anormale qui prévaut présentement.

Le conseil de Eastman a octroyé la somme de \$50 au club pour jeunes et adultes en vue de lui permettre de poursuivre ses activités et pour offrir à la population la meilleure qualité de spectacles, en tenant compte de ses ressources financières.

Les Pirates, club de hockey local bénéficieront également d'une somme de \$50 en subvention que lui accorde annuellement le conseil de l'endroit.

L'entretien des chemins d'hiver a, de nouveau, été confié à Michel Lavoie qui en assumait la responsabilité l'hiver dernier. Un autre soumissionnaire a vu son offre déclinée par le conseil, même s'il présentait une soumission de \$100 inférieure, ayant inscrit la somme de \$3,000 alors que ledit contrat fut octroyé à Michel Lavoie pour \$3,100. L'appui de l'acceptation de la demande de ce dernier, les autorités municipales ont allégué la satisfaction qu'elles avaient eue des services antérieurs de M. Lavoie, ajoutant également qu'il était un contribuable de l'endroit. C'est la firme Lee Brothers, de Orford qui avait présenté la soumission de \$3,000.

Les huit sapeurs volontaires de Eastman seront désormais costumés. Cette décision des autorités de l'endroit fait suite à l'achat autorisé de huit costumes au coût d'environ \$100 chacun. Ils se verront, en plus, doter d'une pompe à incendie pour assurer la protection de la population riveraine du lac d'Argenteau. Cette mesure a pour but de faciliter le travail des sapeurs en cas d'incendie dans cette partie de la municipalité de Eastman qui n'est pas munie d'hydrants (borne-fontaines).

La première femme à occuper un siège échevinal à Eastman, Mme Marthe Gagnon-McDonald nous a confié que sa première réaction en se retrouvant au conseil en fut une des plus agréables.

"Ce fut vraiment pour moi, une révélation que de constater l'intérêt et l'apport de la jeunesse à la chose publique. J'avais toujours cru que, dans le milieu où j'habite maintenant à plein temps, les jeunes ne semblaient pas intéressés à s'occuper activement des affaires publiques, mais je suis agréablement surprise de constater la fougue des jeunes qui m'entourent et leur esprit de détermination à participer activement à la réalisation d'un mieux-être tant désiré par toute notre population."

Elle s'est dite résolue à s'atteler à la tâche et qu'elle entend jouer pleinement son rôle d'échevin, se documentant présentement sur la situation actuelle de la municipalité pour pouvoir ensuite mieux représenter et servir ses électeurs.

Rock Forest en bref

ROCK FOREST — Les trois échevins réélus ont prêté serment à la population, lors de la dernière assemblée du conseil.

Ils ont parlé de reconnaissance, d'honnêteté et de dévouement.

Un amendement au règlement de zonage et de construction a été présenté pour permettre la construction de maisons unifamiliales en rangée. Une assemblée sera tenue le 25 novembre courant, à cet effet.

Etat des dépenses de la première tranche de \$100,000

COATICOOK — Le maire de la ville de Coaticook, M. Georges Vaillancourt, a rendu public l'état des dépenses de la première tranche de \$20,000 en rapport avec la subvention de \$100,000 accordée par le gouvernement de la province de Québec.

Au parc municipal, on a procédé à l'achat et l'installation d'une clôture le long de la rivière, au coût de \$2,855.78; la construction d'un arrêt pour les enfants de l'OTJ, \$2,383.02; la construction d'un arrêt pour le jeu de balle-molle: \$324.85; l'aménagement d'une voie de circulation: \$2,650.71, soit \$8,-

114.36 pour le parc municipal, plus \$285 pour les frais de génie. Au parc Carillon, on a dépensé \$11,024.19 pour l'achat et l'installation de lumières pour le jeu de balle-molle et \$275 pour les frais de génie. Au parc Kirouac, l'installation et l'achat d'une clôture pour le jeu de tennis a coûté \$2,674.27 et l'installation de la plomberie et du service d'égoût pour le pavillon s'est chiffré à \$2,574.27.

Les travaux ont ainsi coûté la somme de \$22,372.82 soit \$2,372.82 de plus que la première tranche de la subvention.

Reconnaissance de l'Association des camionneurs

LAC-MÉGANTIC, (GD) — L'Association des camionneurs du comté de Frontenac a reçu ces jours derniers sa reconnaissance officielle du gouvernement provincial. Cette accréditation lui permettra de procéder à l'engagement des camionneurs qui ont joint ses rangs lorsque la chose sera nécessaire, notamment dans l'exécution de travaux d'intérêt public.

Deux de ses représentants ont été désignés pour contrôler ces engagements: il s'agit de MM. Fernand Patry, de Courcelles, qui assumera cette tâche dans la partie nord du comté, et Alphonse Grenier, de Pioplos, qui remplira une fonction similaire dans la partie sud de Frontenac.

Les dirigeants de l'Association ont révélé qu'ils avaient obtenu toute la collaboration possible de la part des chefs de service locaux de la Voie provinciale et qu'ils étaient des plus satisfaits de la coopération des autorités.

Remise de trophées vendredi

SCOTSTOWN — La soirée pour la remise des trophées des gagnants des Jeux olympiques du festival d'été 70 de Scotstown aura lieu vendredi de cette semaine, soit le 13 octobre, à 8h, à la salle du couvent, à Scotstown.

On sait que cette soirée est organisée par le Comité touristique de Scotstown.

Les trophées tirés au hasard seront présentés par Frédéric, un artiste originaire de Scotstown.

Un stabilisé de grande valeur sera donné par l'artiste. D'autres prix de présence seront offerts.

Le Comité touristique provisoire veut restructurer ses cadres de façon permanente. On demande à la population de bien vouloir appuyer sa collaboration afin d'assurer la continuité et le dynamisme de ce comité qui a déjà donné un des plus beaux festivals de la province.

Les Guides font des recherches historiques

BROMPTONVILLE, (GB) — La 11ème Compagnie des guides de la paroisse Ste-Praxède de la municipalité de Bromptonville travaille actuellement à des recherches historiques de cette localité. Ce travail intitulé "Brompton d'hier" a pris naissance il y a un peu plus d'un mois et une trentaine de guides de cette compagnie se sont mises à l'oeuvre pour faire un véritable succès de ces recherches à longues échéances.

Pra de deux cents heures de travail assidu ont été consacrées à ces fouilles qui sont scannées se poursuivent jusqu'à la fin du mois de décembre prochain. A date, elles ont rencontré de nombreuses personnes pouvant les renseigner davantage sur des faits de l'histoire de Bromptonville. Entre autres, les guides ont approché le curé de la paroisse Ste-Praxède, M. l'abbé Florent Cabana, les membres des autorités municipales, ainsi que plusieurs personnes âgées auxquelles elles ont demandé des renseignements en ce qui relate des dates de fondation de Bromptonville.

Cependant, leur travail ne se borne pas uniquement à un sujet proprement dit, mais bien à plusieurs points de vue tout comme ceux de la religion, de la scolarité et civil. Afin de rendre les recherches beaucoup plus intéressantes, elles ont sollicité des anecdotes englobant les faits saillants des principaux événements de l'époque. Parmi ces faits recherchés, l'on remarque les inondations, la mode, les premières voitures, les premières pompes et les pompiers d'autrefois, les premiers mariages.

Actuellement, les trente guides divisées en équipes de six membres, sont parvenues à retourner aux sources de l'année 1872. Lors de leur visite au Foyer de Bromptonville, concernant leurs recherches, ce ne fut pas seulement eux qui furent les interlocuteurs, puisque les personnes âgées de ce foyer se sont plus à entamer une discussion avec eux, sur la jeunesse de notre temps.

A la suite d'une visite chez un maquetiste, dont elles ont eu l'opportunité de prendre connaissance avec la manière de se créer une maquette, ces dernières construiront leur propre maquette de Bromptonville, inspirée de son aspect actuel. Les dimensions de cette maquette varieront entre huit pieds par cinq pieds.

Ce que nous a communiqué la cheffaine, Mlle Rachel Dubreuil, les travaux devraient prendre fin pour les derniers jours du mois de décembre.

Toutefois, la population aura la chance de prendre contact avec ces travaux de recherches historiques, à un spectacle audio, qui sera présenté à la population après la période des fêtes, soit vers le mois de février.

En quelques lignes

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Les membres de la section locale de la Légion canadienne ont lancé il y a quelques jours leur campagne annuelle de vente de coquelicots. On sait que les fonds recueillis au cours de cette campagne de souscription servent à adoucir les conditions d'existence des vétérans défavorisés.

L'Association des Camionneurs du comté de Frontenac tiendra dimanche après-midi, à 1h30, une grande assemblée au sous-sol de l'église de la paroisse Notre-Dame de Fatima.

Cette assemblée qui en est principalement une d'information visera à faire connaître aux camionneurs qui ne sont pas membres de l'Association, l'organisme et les services qu'ils ont en droit d'en attendre. L'Association compte faire entrer dans ses rangs le plus grand nombre possible de camionneurs dits artisans, c'est-à-dire ceux pour qui leur camion constitue le principal outil de travail.

Lorsque la nuit dernière une automobile a plongé dans une excavation à proximité de la traverser à niveau de la rue Frontenac, il y avait longtemps que semblable incident ne s'était pas produit à Lac-Mégantic. À notre connaissance, cela remontait à l'été de 1964 alors que l'automobile de M. Gilles Turgeon s'était enfoncée dans l'asphalte, à quelques pieds de là, lorsque des pluies diluviennes avaient provoqué un effondrement de terrain sous le pavage.

Le général Charles de Gaulle est mort et avec lui c'est toute une époque qui disparaît. Nous nous rappelons avec émotion cet appel que, quelques jours avant de quitter la vie publique, il lançait à ses compatriotes: "Français, Français, dans ce qu'il va advenir de la France, jamais la décision de chacun et de chacune d'entre vous n'aura pesé si lourd."

ses dernières volontés montrant à quel point il flétrissait l'hypocrisie, toutes ses formes et combien il ressemblait au Moïse d'Alfred de Vigny qui, sentant sa fin prochaine, disait: "Seigneur, vous m'avez fait puissant et solitaire; Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre."

L'agent Yvan Dostie, de la Sûreté municipale, a passé deux jours sur une montagne dans l'espoir de faire l'essai sur un chevreuil de la carabine de calibre .308 qu'il a reçue en cadeau de son beau-père. Il n'a tué que le temps.

Le caporal Gilles Roy, de la Sûreté municipale, mesure six pieds cinq pouces. Il aime bien parler de ses p'tits gars: André, 6'6", Yvan, 6'4" et Jean, 6'... quelle famille!

Asbestos en bref

ASBESTOS, (YC) — M. Rosaire Martel est délégué à la session technique annuelle de l'Association de signalisation municipale du Québec, jeudi le 12 novembre 1970, à Ville St-Laurent. Aussi est délégué au colloque annuel de l'Association québécoise des techniques de l'eau, tenu au motel Dauphin, à Drummondville le 27 novembre 1970. M. Fernand Rainville, et M. Hervé Giguère.

Une demande a été faite au nouveau conseil de ville, par l'Amicale St-Aimé de renouveler au prochain budget, la subvention annuelle de \$100 qu'il avait l'habitude de recevoir.

Une requête signée par 16 résidents et résidentes de la rue St-Jean-Baptiste, secteur compris entre les boulevards St-Luc et Olivier, a été présentée au conseil demandant de rendre cette partie de la rue à sens unique et de permettre le stationnement sur les deux côtés de la rue.

Une autre requête a été signée par 49 marchands, commerçants et autres personnes, demandant à la ville de continuer à défrayer le coût de la diffusion de musique dans les rues de la ville aux temps des fêtes au montant de \$1,200 comme en 1969.

SHERBROOKE, MERCREDI, 11 NOVEMBRE 1970

Asbestos en bref

ASBESTOS, (YC) — M. Rosaire Martel est délégué à la session technique annuelle de l'Association de signalisation municipale du Québec, jeudi le 12 novembre 1970, à Ville St-Laurent. Aussi sont délégués, au colloque annuel de l'Association québécoise des techniques de l'eau, tenu au motel Dauphin, à Drummondville le 27 novembre 1970, M. Fernand Rainville, et M. Hervé Giguère.

Une demande a été faite au nouveau conseil de ville, par l'Amicale St-Aimé de renouveler au prochain budget, la subvention annuelle de \$100 qu'il avait l'habitude de recevoir.

Une requête signée par 16 résidents et résidentes de la rue St-Jean-Baptiste, secteur compris entre le boulevard St-Luc et Olivier, a été présentée au conseil demandant de rendre cette partie de rue à sens unique et de permettre le stationnement sur les deux côtés de la rue.

Une autre requête a été signée par 49 marchands, commerçants et autres personnes, demandant à la ville de continuer à défrayer le coût de la diffusion de musique dans les rues de la ville aux temps des fêtes au montant de \$1,200 comme en 1969.

Bromptonville en bref

BROMPTONVILLE, (GB) — Un autre jeune homme de la municipalité fera parti du comité des jeunes du hockey mineur de Bromptonville. Il s'agit de M. Jacques Castonguay de la rue Martin qui faisait parti du Fredette Auto de la ligue de hockey Juvenile de l'Estrie... au cours de la saison 1969-70.

Aucun incendie n'a été signalé au cours de la fin de semaine au poste de pompiers de la brigade des incendies de Bromptonville...

Un autre intéressant programme de la saison régulière de la ligue de quilles mixte St-Esprit prendra l'affiche ce soir à compter de 9 heures p.m. au Salon de quilles Lorraine... Le Marcel Grimaud Chausures de Bromptonville rendra visite à l'équipe du Cyr Auto à l'une de ces rencontres...

En plus des trophées remis lors de la soirée de la ligue de balle-molle masculine Molson et du circuit de balle-molle féminine des Loisirs, six trophées ont été remis par le Marché Suprême Castonguay qui commandait le club du "Marché Castonguay". Une fois de plus, ce commanditaire a fait les choses en grand et les trophées furent attribués aux joueurs suivants de cette formation: Yolande Morissette en a reçu deux dont l'un pour le joueur le plus utile et l'autre pour le meilleur frappeur du club. Roch Roy s'est mérité le trophée du meilleur lanceur. André Castonguay a eu celui du meilleur joueur à la défense. Paul-Emil Boutin s'est vu décerner le trophée pour le meilleur esprit d'équipe, et Marc Lemay pour la meilleure recrue de la saison...

C'est ce soir à compter de 7 heures p.m. que se tiendra l'assemblée mensuelle et régulière des Loisirs de Bromptonville incorporés... Cette réunion aura lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville... Bienvenue à tous ceux qui s'intéressent à l'organisation des sports de la municipalité.

Nos félicitations à Mlle Anne Bergeron qui a très bien su nous représenter lors de l'émission "Option 15" qu'elle a animé pendant la présentation d'un groupe chansonnier, dimanche le 8 novembre à CHLT-TV.

La cheftaine de la 9e compagnie des guides de la paroisse Ste-Praxède, Mlle Rachel Dubreuil, tient à vous informer que cette compagnie de guides dont elle assume la direction, dispose présentement de deux cheftaines qui sont prêtes à travailler avec les plus jeunes.

Le club Fredette Auto de la ligue de hockey Junior "C" procédera à l'ouverture officielle de sa saison régulière 1970-71, samedi le 14 novembre à compter de 8 heures p.m. au Centre J.A. Lemay de Windsor. A cette première partie, les protégés de l'instructeur Raymond St-Cyr affronteront le Semi-naire de Sherbrooke...

Une importante rencontre entre parents et professeurs du Juvénat des Frères du Sacré-Coeur s'est tenue dimanche dernier au gymnase de cet établissement...

A la suite de l'appel au recrutement lancé par les guides de la 9e Compagnie de la paroisse Ste-Praxède, cette dernière nous a révélé que douze aspirantes se sont jointes à ses membres déjà reçus dans le mouvement...

Windsor en bref

WINDSOR, (MC) — L'AFEAS de Greenlay tient son assemblée mensuelle ce soir à compter de 8h à la salle de l'Eglise de Greenlay. Les membres doivent se faire un devoir d'assister à cette réunion.

La ligue de quilles de l'AFEAS évolue tous les mercredis après-midi à compter de 1h30. Voici incidemment le classement: Boulanger et Paquette 1594 quilles abattues, Lingerie Mignonne 1489 et Nettoyeur Dion 1477. Le plus haut simple et le plus haut triple ont été réussis par Berthe Bégin 132 et 321. Les dames et demoiselles qui désirent se joindre à cette ligue n'ont qu'à communiquer avec Mme Rosaire Poltras.

C'est vendredi soir que le Junior "C" de Windsor inaugure sa saison. Ils se rendront alors à Coaticook pour y affronter les Canadiens de l'endroit. La population sportive est invitée à encourager ses porte-couleurs.

Rock Forest en bref

ROCK FOREST — Les trois échevins réélus ont prêté serment à la population, lors de la dernière assemblée du conseil.

Ils ont parlé de reconnaissance, d'honnêteté et de dévouement.

Un amendement au règlement de zonage et de construction a été présenté pour permettre la construction de maisons unifamiliales en rangée. Une assemblée sera tenue le 25 novembre courant, à cet effet.

Souper pour le hockey mineur

BROMPTONVILLE, (GB) — Un souper organisé par le comité de hockey mineur de la municipalité de Bromptonville se déroulera dimanche le 15 novembre à compter de 5 heures p.m. à la salle paroissiale de l'église Ste-Frédérique de Bromptonville.

Ce souper débitera à 5 heures p.m. et se terminera à 7 heures p.m. Des billets sont présentement en vente depuis dimanche dernier, et les personnes qui ne se sont pas encore procurées leurs billets pourront le faire jusqu'à mercredi soir le 11 novembre, en communiquant avec la présidente du comité du hockey mineur de Bromptonville, Mme Gisele Bergeron au numéro 846-2362.

Cette organisation a été prise dans le but de venir en aide financièrement aux clubs de hockey faisant parti du comité du hockey mineur de la localité de Bromptonville.

On sait que plusieurs clubs locaux feront parti de ce co-

mité, et si l'on se réfère aux statistiques en cours pour ces équipes lors de la saison précédente, il ne fait aucun doute que les dirigeants auront besoin de toute l'aide financière qu'il leur sera possible d'obtenir encore cette année.

C'est pourquoi, la direction espère que la population répondra avec empressement et que les parents encourageront les jeunes vendeurs qui passeront les visiter pour leur offrir des billets pour ce souper aux feves au lard. Par ailleurs, cette organisation qui travaille bénévolement au service des jeunes de la ville de Bromptonville se doit de faire un succès de son souper et si chaque famille achète au moins un billet, il est assuré que cette initiative atteindra les buts fixés par les organisateurs.

Donc, en somme la collaboration de tous les parents des jeunes sportifs et de ceux n'ayant pas de jeunes sportifs s'impose pour faire de ce souper, un succès sans précédent.

ne soit pas complétée cette année. Par ailleurs, les travaux d'acquiescement sont bien train. Ils sont supposés être complétés pour le début du mois de décembre.

"Les difficultés de l'Eglise sont comparables à celles du Christ"

(Mgr Fortier)

WINDSOR, (MC) — Mgr J.-Marie Fortier, archevêque du diocèse de Sherbrooke était le conférencier invité lors du plus récent souper des Lions. Ce souper groupait en plus de diverses associations sociales de Windsor, les représentants des diverses confessions de cette même municipalité.

Mgr Fortier au cours de son allocution a principalement défini le rôle de l'évêque dans l'Eglise et dans la société. Mgr Fortier a mentionné que dans le monde ouvrier, les laïcs seuls pouvaient apporter des témoignages chrétiens.

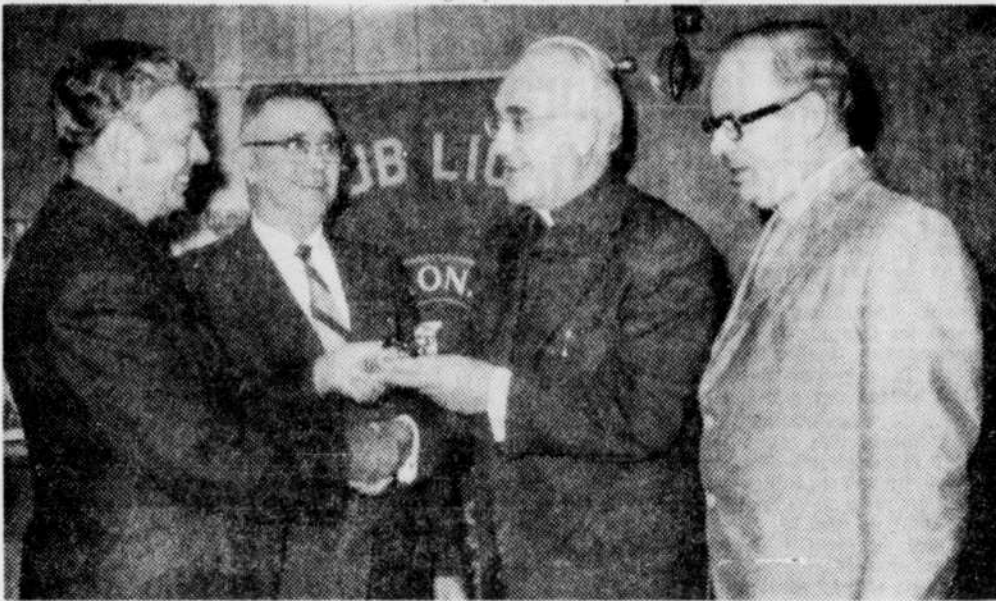
Le conférencier au club des Lions a de plus mentionné que les évêques du Canada se réunissent deux fois par année et ceux du Québec proprement dit quatre fois. "Nous n'avons, de poursuivre Mgr Fortier aucun conflit linguistique lors de ces rencontres car chacun s'exprime dans sa propre langue."

Soulignant le point des difficultés que connaît l'Eglise en ce moment Mgr Fortier a comparé les difficultés de l'Eglise à une étape de la vie de Jésus. "Ce dernier de poursuivre le conférencier a eu une vie triomphante mais douloureuse."

Se penchant sur le sacerdoce, l'archevêque de Sherbrooke a mentionné qu'il ignorait ce qu'il sera en 1980 mais il enseignera toujours la parole de Dieu. Le message que les Lions pré-

sent et les invités ont pu tirer de l'allocution de Mgr Fortier est que "Chacun de nous est une pierre vivante dans la grande Eglise du diocèse de Sherbrooke."

M. Jean-Claude Boutin a remercié l'exécutif du club qui a mis sur pied la soirée et a révélé que ce genre de rencontre devrait se produire plus souvent. M. Boutin a de plus remercié Mgr Fortier pour les éclaircissements qu'il a apportés sur certains aspects de l'Eglise et sur le devoir des chrétiens. Il a de plus profité de l'occasion pour remettre à Mgr Fortier au nom du club de Windsor un magnifique lion grave à l'effigie du club local.



Le président du club Lions de Windsor, M. Fernand Morin, remercie le conférencier invité Mgr Jean-Marie Fortier en présence des représentants de deux Eglises, le pasteur G. W. Ralph, de la United Church et le curé Laetare Vaillancourt de l'Eglise catholique romaine.

Blessures sérieuses lorsqu'il tombe dans une tranchée d'excavation

LAC-MEGANTIC, (GD) — Un automobiliste de Lac-Mégantic a subi des blessures assez sérieuses lorsque la voiture qu'il conduisait a plongé dans une tranchée d'excavation.

La victime, M. Raymond Giroux, a été transportée à l'hôpital St-Joseph. M. Giroux aurait subi des coupures au visage ainsi que des lésions au cuir chevelu. Son état n'est cependant pas grave.

L'accident s'est produit vers 2 heures hier matin sur la rue Frontenac, à quelques pieds de la traversée à niveau du Pacifique Canadien. On sait qu'à cet endroit les employés de la firme Benoit Construction Inc., ont pratiqué une excavation d'une dizaine de pieds de profondeur afin d'effectuer le raccordement entre la conduite maîtresse d'acqueduc qui alimente le centre-ville et l'embranchement qui desservira le parc industriel.

On présume que M. Giroux a été victime d'une distraction puisque les abords de l'excavation sont défendus par des barrières de bois surmontées de feux de signalisation et que ces feux sont visibles d'une bonne distance. Les agents de la Sûreté mu-

nicipale se sont rendus sur les lieux de l'accident et ils ont procédé aux constatations habituelles.

Les Guides font des recherches historiques

BROMPTONVILLE, (GB) — La 9e Compagnie des guides de la paroisse Ste-Praxède de la municipalité de Bromptonville travaille présentement à des recherches historiques de cette localité. Ce travail intitulé "Brompton d'hier" a pris naissance il y a un peu plus d'un mois et une trentaine de guides de cette compagnie se sont mises à l'oeuvre pour faire un véritable succès de ces recherches à longues échéances.

Au parc Carillon, on a dépensé \$11,024.19 pour l'achat et l'installation de lumières pour le jeu de balle-molle et \$275 pour les frais de génie.

Au parc Kiroque, l'installation et l'achat d'une clôture pour le jeu de tennis a coûté \$2,674.27 et l'installation de la plomberie et du service d'électricité pour le pavillon s'est chiffré à \$2,674.27.

Les travaux ont ainsi coûté la somme de \$22,372.82 soit \$2,372.82 de plus que la première tranche de la subvention.

Etat des dépenses de la première tranche de \$100,000

COATICOOK — Le maire de la ville de Coaticook, M. Georges Vaillancourt, a rendu public l'état des dépenses de la première tranche de \$20,000 en rapport avec la subvention de \$100,000 accordée par le gouvernement de la province de Québec.

Au parc municipal, on a procédé à l'achat et l'installation d'une clôture le long de la rivière, au coût de \$2,855.78; la construction d'un abri pour les enfants de l'OTJ; \$2,283.02; la construction d'un arrêt pour le jeu de balle-molle; \$324.85; l'aménagement d'une voie de circulation; \$2,650.71, soit \$8,114.36 pour le parc municipal, plus \$285 pour les frais de génie.

A Lac-Mégantic Subvention à une industrie

OTTAWA, (PC) — Le gouvernement fédéral a accordé une subvention pour la construction et la modernisation d'une industrie de la région de Lac-Mégantic.

Syl-Ester Wood products Corp. Ltd. de Montréal, recevra \$553,000 pour la construction d'une usine de matériaux de construction à Lac-Mégantic. L'usine de \$1.2 million emploiera 75 personnes.



Plusieurs trophées ont été remis lors du souper de la ligue régionale de balle-molle. Sur cette photo, nous apercevons M. Léopold Thibault, maire de la ville d'Asbestos, félicitant deux champions de cette ligue, M. Jean-Claude Côté, a reçu un trophée pour le championnat de la saison et Serge Charland, celui pour le championnat des éliminatoires.



Le président du comité de la "semaine des arts", Michel Cloutier, explique une partie du programme consacré à la mémoire de Beethoven à René Proulx, trésorier, Chantal Hamel, secrétaire et responsable de la publicité, Suzanne Leblanc et Mme Lorraine Couture, responsables du concours de dessins. On sait que cette semaine des arts aura lieu à Valcourt du 23 au 29 novembre courant. (Photo La Tribune, Royal Roy)

Les étudiants de Valcourt célébreront Beethoven

VALCOURT — Une semaine des arts sera tenue du 23 au 29 novembre prochain à l'école secondaire de Valcourt.

Le président du comité d'organisation, M. Michel Cloutier, a souligné, lors de la présentation du comité que la semaine des arts est une aventure qui vaut la peine d'être vécue.

Soulignant que toutes les grandes capitales artistiques du monde honorent le mémoire de l'un des plus grands compositeurs de musique, soit Beethoven pour souligner le bicentenaire de sa naissance à Bonn, Allemagne, il a fait ressortir que cette semaine des arts permettra de mieux faire connaître ce titan de la musique.

Le semaine des arts a été

organisée en collaboration avec la Commission des loisirs de Valcourt et le ministère des Affaires culturelles.

Le comité d'organisation est formé de Michel Cloutier, président, René Proulx, trésorier, Diane Lauzon, présidente de l'école, Chantal Hamel, secrétaire et responsable du comité du concours de dessin de Beethoven et Denise Lauzon, assistante.

Il est à souligner qu'au départ personne ne connaissait bien ce musicien. Cette initiative sera ainsi une initiation à la fois à la musique de Beethoven et à la musique classique en général.

Le programme a été conçu de façon à faire participer les jeunes talents locaux et les activités seront présentées à

un prix qui est abordable pour tous.

Enseignement

M. l'abbé Bernard Bonneau, initiateur de ce projet a déclaré pour sa part qu'il est peine de constater que dans les écoles on accorde une si grande place aux grandes batailles, aux guerres et que l'on fasse si peu de place aux grands génies qui ont honoré l'humanité.

Il a ajouté que Beethoven a laissé une grande foi au monde et que ces oeuvres fréolent l'infini. Il a terminé en disant qu'il espère qu'après cette semaine des arts ceux qui auront participé puissent puiser aux sources de sa musique, laquelle est si pure.

Richard Verreanu participera à la semaine des arts

VALCOURT — Richard Verreanu sera un des nombreux artistes qui participeront à la semaine des arts, à Valcourt, semaine qui a pour but de rendre hommage à la mémoire de Beethoven.

C'est ce qui a été révélé lorsqu'une partie du programme a été rendu officiel.

Selon les détails obtenus, lundi, le 23 novembre, sera marqué par la projection à la salle paroissiale d'un film: "Un grand amour de Beethoven". Ce film nous relate la vie étonnante de ce grand compositeur et nous permet de se familiariser avec plusieurs de ses oeuvres. La représentation pour les enfants aura lieu

à 2h. p.m. et celle pour les étudiants et les adultes, à 8h. p.m.

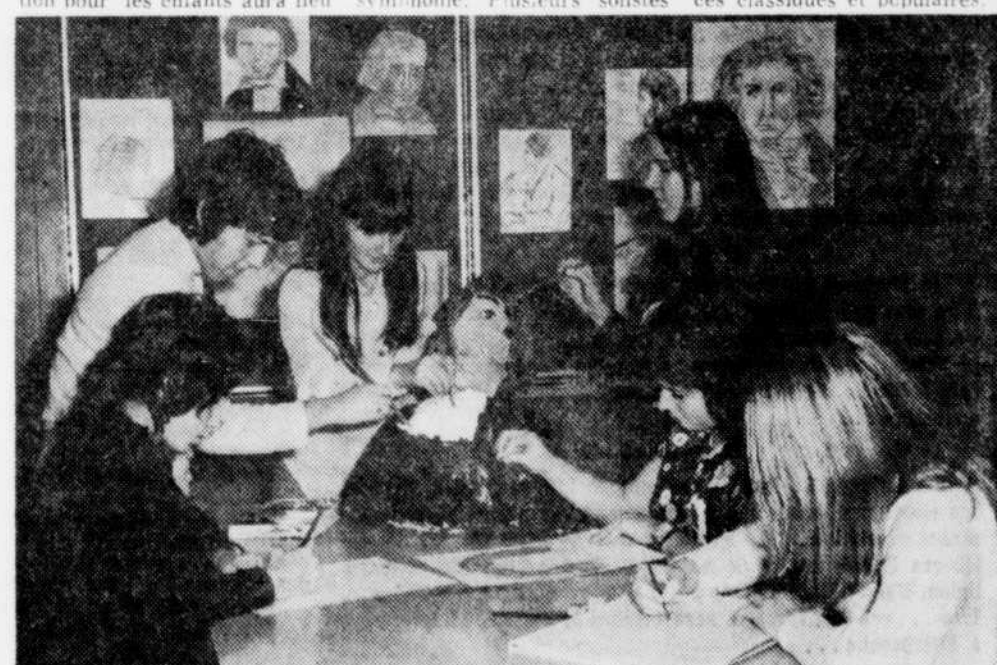
Le mercredi, 25 novembre on présentera un grand concert à l'église. La première partie du programme comprend un quintet de Jacques Lecointe, de ploutreal. A la deuxième partie, Richard Verreanu donnera un tour de chant de 40 minutes.

Les vendredi, les artistes locaux et régionaux honoreront Beethoven, au club Bout-en-train.

Un groupe de jeunes filles présenteront une chorégraphie sur un thème de la cinquième symphonie. Plusieurs solistes

interpréteront des oeuvres classiques et populaires au piano. Aussi, un groupe de 14 jeunes de l'Harmonie d'Asbestos présenteront un salut à Beethoven et plusieurs autres pièces. Un jury choisira la meilleure oeuvre de portraits de Beethoven dessinés par les étudiants.

La soirée de dimanche, le 29 novembre, à l'église comportera un concert donné par le Choeur Pie X, de Sherbrooke. Le chœur de 35 voix, dirigé par M. Claude Paradis, interprétera "l'Hymne à la Joie" de la neuvième symphonie de Beethoven. Il présentera aussi de nombreuses pièces classiques et populaires.



Un groupe de jeunes filles travaillent à confectionner un buste (plus ou moins ressemblant) de Beethoven pour participer au concours lancé à l'occasion de la semaine des arts, à l'école secondaire de Valcourt. (Photo La Tribune, Royal Roy)

Rallye du CAWI couronné de succès à Windsor

WINDSOR, (MC) — Le Club Automobile de Windsor a vu son rallye couronné de succès alors que 32 voitures ont pris le départ.

Ce rallye, le neuvième à être présenté dans la région pour déterminer le championnat de rallye Molson comprenait deux classes soit la classe des experts et celle des novices.

Experts

Neuf voitures étaient inscrites dans la classe experts. L'équipe formée de J. Charrette et D. Loiseleur, du club Cobra et celle composée de J. Gougeon et de M. Bisson, du club Cadac, se sont partagées la première place en conservant une fiche parfaite.

Novices

Dans la classe novices, les clubs de Drummondville ont laissé leur marque. L'équipe formée de P. Fiset et de M. Bourbeau, du club Cadac (de Drummondville), s'est empa-

ré de la première position en perdant seulement six points pour le parcours. C. Joyal et Y. Smith, du Club Kiss (Drummondville), ont dû se contenter de partager la deuxième rang alors que R. Morissette et G. Morissette, du Club Cawi minimisaient eux aussi leur fiche à neuf points. R. Baril du Club Kass et L. Gâté, du Club Cadac ont uni leurs efforts pour s'imposer au quatrième rang.

Dans cette classe l'équipe de tête a accumulé 20 points pour le championnat Molson alors que celles de deuxième en ont amassé chacune 18.5. Le tandem de quatrième position en ont conservé 17.

A Gould et Ste-Marguerite

Bell Canada prend charge du service téléphonique

A compter du 15 novembre courant, Bell Canada assurera le service téléphonique à Gould et Ste-Marguerite-de-Lingwick. Ces deux municipalités sont actuellement desservies par "La compagnie de Téléphone de Lingwick".

En annonçant la nouvelle, M. Claude Bégin, directeur commercial de Bell Canada

pour cette région, a précisé que les deux endroits mentionnés seraient reliés au central automatique de Wrenford.

Cela signifie, a-t-il expliqué, que ces abonnés auront alors le service de téléphone à cadran et qu'ils pourront composer eux-mêmes leurs appels locaux et interurbains. Ils auront donc un nouveau numéro

de téléphone dont les trois premiers chiffres seront "877".

Le directeur commercial de Bell Canada a ajouté que les résidents de Gould et de Ste-Marguerite pourront communiquer sans frais d'interurbain avec les abonnés de Wrenford, Disraeli, Garthby et Stratford.

Bien qu'elle n'ait pas décidé de sa vocation

La Régionale achète l'école Marie de la Présentation

Par Robert Gaudreau

DRUMMONDVILLE — Les commissaires de la Commission scolaire régionale St-François ont procédé à l'achat de l'école Marie de la Présentation au coût de \$2,045,000 mais n'ont pas décidé de sa vocation.

C'est à cette conclusion que sont venus les commissaires de la Commission scolaire régionale St-François lundi soir dernier au cours d'une assemblée convoquée pour vider la question de l'achat de l'école, puisque les négociations traînaient maintenant depuis plus de deux ans.

On sait que cet édifice appartenait à la communauté des Soeurs de la Présentation de Marie de Sherbrooke mais que l'école avait été louée des

1968 à la régionale St-François pour y accommoder le secondaire et dans le but de la transformer en une école polyvalente de 2,000 élèves.

Après de longues discussions qui se sont cependant déroulées dans le calme, les commissaires régionaux ont finalement voté à l'unanimité l'achat de l'école. C'est-à-dire qu'il fallait honorer sa parole et acheter l'école des Soeurs de la Présentation.

Cependant, les commissaires n'étaient plus d'accord avec leur position antérieure de transformer l'édifice en polyvalente puisque ces transformations ont été évaluées par les experts et s'élevaient à près de \$3,000,000 soit plus que le coût d'achat même de l'institution, selon le rapport

présenté par le directeur général, M. Louis-Philippe Bédard.

Hypothèses

Les commissaires ont ensuite émis différentes hypothèses sur d'autres utilisations de l'école tout en y apportant le moins de modifications possible mais toutefois en ne pénalisant pas les élèves qui la fréquenteraient par rapport, par exemple, à l'école polyvalente de Drummondville. Sud qui sera des mieux aménagées aux points de vue facilités récréatifs et autres.

Ainsi, le commissaire François Marquis a mis de l'avant l'idée qu'au lieu d'agrandir le centre administratif, on pourrait peut-être le transférer à Marie de la Présentation et y ajouter l'éducation permanente de jour et de soir.

Etude

Cependant, les commissaires ont jugé inutile pour le moment de discuter sur les utilisations possibles de l'édifice et ils ont confié au comité de régie de la Commission scolaire régionale St-François le soin de faire cette étude et de leur faire rapport le ou avant le premier février prochain.

Ils ont d'ailleurs adopté une résolution dans ce sens où ils mentionnent: "considérant le coût très élevé prévu par l'architecte pour convertir l'école Marie de la Présentation en une école secondaire polyvalente pour 2,000 élèves". La résolution mentionne également qu'après discussions, il a été proposé par le commissaire Roger Pariseau et

unanimement résolu que soit confié au directeur général avec le concours du comité de régie et d'autres personnes susceptibles d'ajouter leur contribution, le soin de faire une étude exhaustive des besoins et des modifications à apporter, s'il y a lieu, afin d'assurer à cette école la rentabilité des investissements avec un maximum d'utilisation et d'efficacité.

En outre, au cours des discussions qui ont précédé l'adoption de cette résolution, les commissaires ont noté que le prix prévu des transformations de l'école pour en faire une polyvalente représentait le coût de la construction d'une école neuve comme la polyvalente de Drummondville-Sud qui accueillera en sep-

tembre prochain quelque 1,200 élèves du niveau secondaire.

Achat

On se souvient également que le 17 mars 1970, la régionale St-François avait adopté une résolution de principe pour l'achat de l'édifice concerné et que M. François Marquis avait enregistré sa dissonance à ce moment. Il a réitéré cette dissonance mais ne s'est pas opposé à la résolution réglant les modalités d'achat de l'école, résolution adoptée lundi soir. Il a cependant précisé en traitant l'école de "monument à l'ab-

sence de planification" qui avait à cette occasion enregistré sa dissonance par principe sur les bras" de la régionale.

Cependant, les modalités de l'achat ont été acceptées, il s'agit de deux émissions d'ob-

ligations, la première au montant de \$1,330,000 et la seconde par engagement de crédit, soit la solde des obligations émises par la Corporation des Soeurs de la Présentation de Marie de Sherbrooke pour la balance.

Instruments de musique de toutes sortes :
PIANOS — ORGUES — GUITARES — ACCORDEONS
Amplificateurs de toutes marques
BERNARD & FRERE
SPECIAL ORGUE PIANO
à partir de \$39.95
43014 Drummondville — Tél. : 472-5406
ACCEPTATIONS ECHANGES

Importante transaction qui amènera un programme d'expansion de plus de \$220,000 d'ici février

VICTORIAVILLE (ML) — Une importante transaction vient d'être conclue dans les Bois-Francs, par laquelle l'imprimerie Forcier Ltée, devient la propriété de Vic Bal Inc.

Les nouveaux propriétaires, hommes d'affaires avantagé-

ment connus dans la région, ont annoncé un important programme d'expansion comprenant des investissements de plus de \$220,000, d'ici février 1971.

Le président est M. Camille Langlois, le vice-président Ray-

mond Arseneault alors que Réal Bourassa sera secrétaire-trésorier. On a également confié à M. Bourassa le poste de gérant-général de l'entreprise.

Le programme d'expansion annoncé se fera en deux phases. La première, représentant

un investissement de \$70,000, doit survenir cette semaine et nécessitera la création de deux nouveaux emplois.

L'achat de machinerie et des améliorations à la bâtisse pour \$150,000 sont prévues pour février 1971. On compte ainsi créer 4 nouveaux emplois. Les nouveaux administrateurs peu-

vent envisager ces travaux à la suite de la signature de deux importants contrats.

L'imprimerie Forcier Ltée existe depuis plus de 20 ans et se consacre particulièrement à l'impression de catalogues, dépliants publicitaires, circulaires, journaux, et autres travaux divers d'impression.

La nécessité d'un développement économique (M. L. Corriveau)

NDLR — A compter d'aujourd'hui, le Journal LA TRIBUNE publie une série de trois articles consacrés aux candidats sur les rangs à l'élection partielle du 16 novembre dans la circonscription électorale de Frontenac. Notre journaliste Claude Garon a interviewé les trois candidats en lice. Aujourd'hui, demain et vendredi, il donnera un résumé de ses entretiens avec MM. Léopold Corriveau, du parti libéral, Michel Champagne, porte-parole du ralliement créditiste et Victor Paul, du parti progressiste-conservateur.

Les jeunes diplômés quittent la région faute de débouchés. Le candidat créditiste a également annoncé le comité de Frontenac et faire prendre conscience à la population de l'importance du gouvernement fédéral. Il faudrait, semble-t-il, enrayer cet exode. Le candidat créditiste a également annoncé le comité de Frontenac et faire prendre conscience à la population de l'importance du gouvernement fédéral. Il faudrait, semble-t-il, enrayer cet exode.

Un autre des points les plus importants du programme libéral est de développer la classe agricole et de la rassurer sur les politiques gouvernementales qui ont été trop souvent mal interprétées.

Le fédéralisme

M. Corriveau admet volontiers qu'il y a de nombreuses réformes à apporter à la constitution canadienne, mais il croit que le fédéralisme demeure le meilleur système tant pour le Québec que pour le reste du Canada. Il a d'ailleurs tenu à souligner le grand rôle que le fédéral a joué dans la récente crise du Québec, preuve irréfutable de l'importance du gouvernement central d'Ottawa.

SECRETARIAT PERMANENT ET SALLE DE PLAN POUR LES CONSTRUCTEURS

VICTORIAVILLE (ML) — Les constructeurs de la région de Drummondville-Victoriaville ont maintenant leur secrétariat permanent et salle de plans, au 114, rue St-Lucien, Drummondville.

On se souvient qu'au début de la présente année d'activité le président de l'Association des constructeurs du centre du Québec, M. Raymond Gagné, d'Arthabaska, avait souhaité la possibilité de l'établissement d'un secrétariat permanent dans la région.

On se souvient aussi que M. Gagné a dévoué aux constructeurs de la région à l'issue de la dernière assemblée mensuelle de l'ACCQ, tenue à Notre-Dame du Bon-Conseil.

Avec le secrétariat, a soutenu le président, il sera plus

facile de rendre de meilleurs services aux membres et il faut également envisager que les électriciens et les plombiers se joindront en plus grand nombre à notre association, au cours de la prochaine année".

M. Gagné a, en outre, ajouté que le nouveau secrétariat deviendra le dépositaire du bureau des soumissions déposées au Québec et que les entrepreneurs pourront ainsi obtenir tous les renseignements désirés sur ce système en s'adressant au secrétariat.

Un objectif

Le président a mentionné que l'on envisageait un nombre accru de membres pour 1971 et l'objectif que l'on se fixe est de 100 constructeurs de plus.

Incidentement, le secrétariat a fait parvenir les états de compte pour les cotisations 1971, dès cette semaine, dans l'espoir que l'on répondra promptement à cet appel.

THETFORD MINES (CG) — M. Léopold Corriveau, candidat libéral dans le comté de Frontenac, a accepté de répondre aux questions du journaliste de La Tribune et de faire une rétrospective de l'attitude qu'il entend prendre advenant qu'il soit élu le 16 novembre prochain.

La principale raison qui a poussé M. Corriveau à se présenter dans une élection partielle est la nécessité d'un développement économique dans le comté de Frontenac.

Programme

Son programme électoral est d'ailleurs orienté dans ce sens. La priorité, estime M. Corriveau, est de consolider, par des subventions du fédéral, les industries qui existent déjà dans la région et qui sont en pleine expansion. M. Corriveau estime que depuis 1962, le comté de Frontenac est resté à l'écart et qu'il est temps que cette situation change, d'abord pour enrayer le chômage, ensuite pour éviter que

la violence

Devant le problème de la violence, le candidat libéral est catégorique, il faut éliminer à tout prix cette façon de

Prediction électorale

Même s'il est très difficile de prédire le pourcentage de la population qui se prévaudra de son droit de vote, M. Corriveau estime que ses chances de devenir député sont excellentes, d'abord parce que les Conservateurs ne sont pas dans la lutte et ensuite parce que de nombreux créditistes se tournent vers le parti libéral.

Advenant son élection, il compte bien garder le contact avec la population autant qu'il l'a fait pendant sa récente campagne et il a l'intention de passer toutes ses fins de semaines dans le comté à la disposition des gens qui auraient des problèmes.

Hockey Mineur

DRUMMONDVILLE (JM) — Le Blondin Dionne de la division bantam de la Ligue de Hockey Mineur de Drummondville Inc. a disposé du Coca-Cola par blanchissage de 3 à 0.

Normand Pellerin et Benoit Gignac ont ouvert le pointage en première période, tandis que Sylvain Chabot sans aide complétait le pointage au second vingt.

Dans une deuxième joute de cette catégorie, la Chemcell a dû s'incliner 2 à 0 devant le Drummond Business Forms. Les deux filets ont été réussis

par Jean-Marc Royer et Robert Lacharité en troisième période. Un grand total de douze punitions mineures ont été décernées par l'officiel du match.

La formation de Drummondville-Sud a infligé un revers de 8 à 2 au Courchesne Transport. Henri Gallant y est allé d'un tour de chapeau pour les vainqueurs, tandis que Denis Parenteau, Daniel Plante, Ronald Rivard, André Guilbeault et Michel Arsenault complétaient le pointage. Les deux filets du Courchesne ont été marqués par Daniel Hubert et Pierre Dubuc.



HEUREUSES GAGNANTES — Mmes Cécile Bergeron, de Sherbrooke, et Jeanne Lefebvre, de Sherbrooke, sont les heureuses gagnantes d'une COURSE "PRENEZ ET GAGNEZ" d'une durée de 5 minutes pour Mme Bergeron et 2 minutes pour Mme Lefebvre, accordée récemment lors du Sweepstake des acheteurs de mélanges à souper Catelli. Nous voyons, dans la photo du haut, M. Jean-Claude Boisvert, représentant de la maison Catelli Five Roses, Mme Cécile Bergeron et M. Marcel Bilodeau, du marché Bilodeau Rouge et Blanc, de Sherbrooke. Dans la photo du bas, M. Jean-Claude Boisvert, en compagnie de Mme Jeanne Lefebvre, de Sherbrooke, M. Marcel Beaudoin, de CHLT Radio, et M. Mike Dubreuil, du marché Paradis IGA, de Sherbrooke. — Seize courses d'une durée variant de 2 à 10 minutes chacune, sont accordées chaque semaine au Québec pendant huit semaines. Le Grand Prix, qui sera attribué le 4 décembre, comprend une STATION WAGON TORINO SQUARE 1971 ainsi qu'une course "Prenez et gagnez" de 15 minutes pour deux personnes.

Une double égalité au premier rang de la Ligue Indusco Molson

DRUMMONDVILLE (JM) — Le Ski-Zoom/Mini-Zoom et le Pausé Café se partagent le premier rang au classement des équipes de la Ligue de Hockey Indusco Molson.

Ces deux équipes qui occupent la tête avec chacun six points, sont suivies par les Loirs de St-Cyrille et le Drummond Bar-B-Q et le Provincial Oxygène qui ont jusqu'à présent accumulé trois points. Les Loirs de St-Nicéphore ferment la marche avec un point d'inscrit à leur fiche.

Dans une première joute cette semaine, le Pausé Café a triomphé du Restaurant Mon Repos au compte de 3 à 2. Claude Tessier, Gilles Lefebvre, Louis Lemire, Jacques Lefebvre et Alain Boisvert ont enregistré les filets des vain-

queurs tandis que Denis Janelle et Ronald Pellerin marquaient pour le Mon Repos.

André Boivin a marqué deux filets dans une victoire de 4 à 1 du Ski-Zoom/Mini-Zoom sur le Provincial Oxygène. J. L. Lampron et Omi Pellerin ont complété le pointage tandis que Gérard Lambert évitait le blanchissage aux siens.

Dans une dernière rencontre, le Drummond Bar-B-Q et les Loirs de St-Nicéphore ont fait match nul 4-4. Jean-Paul Asselin avec deux buts, Jean-Paul Tellier et Gérard Beaudoin avec chacun un ont été les compositeurs du Drummond Bar-B-Q. Pour les Loirs de St-Nicéphore, Gilles Régis a enregistré deux buts, tandis que Raymond Beauchemin et Michel Tremblay en marquaient chacun un.

Chronique municipale

ACTON VALE (DNC). — Voici les décisions prises à l'occasion de la réunion mensuelle du conseil de ville d'Acton Vale.

Comptes et salaires

Section générale: Comptes à payer: \$13,332.50; salaires à payer: \$4,724.40; salaires réguliers: \$5,108.65; Section a: Comptes à payer: \$10,589; salaires à payer: \$853.36; salaires réguliers: \$2,984.74.

Permis

Des permis de construction ont été accordés à MM. Claude Lampron, J.-G. Desloges,

L. Casavant, Boisvert & Fils et R. Guillemette.

Poste de radio

Il a été unanimement résolu: a) que l'autorisation soit accordée à la Protection Civile d'installer au poste de police, un poste de radio, une antenne sur le toit de l'édifice; b) la municipalité s'engage à fournir l'aide aux techniciens installateurs de ces appareils en fournissant selon les besoins du matériel; c) la municipalité dégage la Protection Civile, en maintenant une surveillance à l'exécution des travaux, pour tout dommage au toit ou toute autre structure sur lesquelles l'antenne sera montée.

LA SERIE DES CONFERENCES DE L'UNIVERSITE BISHOP'S

Ce soir

"The Public Interest in Professional Politics: The case of the Canadian Medical Association".

—G. Weller

20:00 heures Salle 1
Conférence en anglais Edifice Nicolls

AVEC LE JOURNAL D'AUJOURD'HUI LA TRIBUNE A PUBLIÉ

1	coupon portant le chiffre	13	=	13
2	coupons portant le chiffre	15	=	30
23	coupons portant le chiffre	20	=	460
9	coupons portant le chiffre	30	=	270
35	coupons total			773
	YVAN FRENETTE vous a donné le chiffre	10		
	JACQUES MERCURE vous a donné le chiffre	51		
	GEORGES VERMETTE vous a donné le chiffre	15		
	JACQUES SALVAIL vous a donné le chiffre	510		
	GUY CARDINAL vous a donné le chiffre	151		
	total			737

LE GRAND TOTAL FAIT 1510

Vous avez maintenant suffisamment de renseignements pour jouer le jeu. A vous de coller vos coupons sur la page publiée dans La Tribune du 26 octobre.

ENVOYEZ VOS REPONSES A:

CONCOURS CJRS et **Voyages Trans Ocean Inc.**

C. P. 1510, Sherbrooke

LE CONCOURS SE TERMINE LE 16 NOVEMBRE

LISTE DES GAGNANTS inter-loto (MENSUELLE)

500 Place d'Armes, Montréal, Qué. Tél. : 873-5350

09/11/1970 INTER-LOTO TIRAGE NO 9

OCTOBRE — OCTOBER

\$125,000.--2525507

\$50,000.--2358411

\$25,000.--2238182

\$5,000.--2364543

\$5,000.--2385569

GAGNANTS DE -- \$2,000. -- WINNERS

2022060	2068382	2122228	2142717	2175143
2363426	2406976	2409662	2436825	2438333
2473683	2495948	2516013	2562742	2935592

GAGNANTS DE -- \$1,000. -- WINNERS

2127860	2154890	2171137	2220187	2230668
2298016	2303876	2304831	2311077	2324848
2337191	2354773	2357008	2373485	2382488
2396028	2399378	2421157	2424472	2462520
2480416	2480912	2503628	2532439	2556445
2565056	2565424	2572888	2580612	2580974
2587063	2648706	2664897	2676210	2690431
2699113	2703723	2704443	2715080	2726662
2843065	2882726	2885407	2893209	2895719
2920067	2921990	2922076	2943484	2945879

GAGNANTS DE --- \$500. --- WINNERS

2012783	2039708	2060360	2072251	2072429
2076866	2109665	2113794	2132876	2145239
2160572	2176372	2176681	2192688	2196332
2448553	2450828	2456568	2468363	2507983
2510477	2513465	2513615	2514826	2541306
2565552	2552318	2560985	2568140	2569331
2592827	2600721	2612394	2632853	2639974
2640532	2643185	2643494	2647002	2648531
2652290	2657524	2668013	2676521	2677909
2705530	2740970	2771980	2867235	2945324

GAGNANTS DE --- \$100. --- WINNERS

2007354	2012105	2023217	2029736	2029932
2048548	2057925	2083389	2120191	2137870
2141952	2145493	2145997	2178130	2191632
2209121	2215320	2219204	2220546	2227760
2254014	2256022	2263386	2270065	2270305
2271307	2286488	2291552	2293453	2299576
2322643	2330142	2339631	2340630	2342657
2351468	2366557	2369769	2373437	2376281
2379017	2381978	2390997	2391739	2393264
2394968	2402559	2405186	2406632	2407578
2407684	2412068	2419189	2423195	2424236
2445858	2457260	2477438	2485946	2487930
2488722	2493414	2506107	2515313	2516496
2522187	2527390	2530816	2544470	2557559
2569193	2569725	2581313	2597256	2606311
2622523	2623654	2632214	2638120	2649180
2657939	2672402	2673903	2678232	2679572
2682170	2682708	2695754	2699378	2720637
2732031	2740646	2765260	2775531	2782609
2884028	2912671	2920252	2923013	2937297

SI VOUS ÊTES GAGNANTS... conformez-vous alors aux directives qui sont inscrites au verso de votre reçu officiel c'est-à-dire de votre billet de tirage. Vous avez 3 mois pour réclamer vos prix.



NETTOYEUR
Boucard
VICTORIAVILLE TEL.: 752-5565
217, LAURIER

VOUTE
A FOUR
RURES
C-29784

LA TRIBUNE
Tél.: 758-8203

Bois-Francis

752-9783 **RENAULT** 752-9783
LEMAY AUTO INC.
324, rue Laurier, VICTORIAVILLE

198 EST, RUE NOTRE-DAME

SHERBROOKE, MERCREDI, 11 NOVEMBRE 1970

198 EST, RUE NOTRE-DAME



APPRECIATION DE LA JEUNESSE — L'exposition d'art qui se tient actuellement à la Caisse populaire de Victoriaville est organisée dans les cadres de la semaine d'appréciation de la jeunesse Optimiste. Sur la photo, les deux gagnantes du concours de dessin, Catherine Beaudette et Louise Chabot, au centre, accompagnent le responsable Michel Cloutier. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Hommage à la jeunesse de la part du club Optimiste local

VICTORIAVILLE (JR) — Le club Optimiste de Victoriaville a rendu hommage à la jeunesse lors de son souper hebdomadaire à l'hôtel Manoir Victoria hier soir. Cette activité s'inscrit dans les cadres de la semaine d'appréciation de la jeunesse patronnée par ce club de service. A cette occasion, le président du club, Raymond Arseneault, avait laissé sa place au président de la semaine, M. Denis Paris. Plus de seize jeunes de Victoriaville furent honorés. On remarqua également la présence de Mlle et M. Personnalité 1969. Les seize jeunes honorés sont Pierre Roux, 12

ans, lanceur de baseball, Carole Côté 17 ans, nage et plongeon, Denis Tardif 17 ans, cavalier de l'année, Pierre Chapdelaine 17 ans, course à pied, Raymond Lévesque, 12 ans, capitaine de brigade scolaire, Marguerite Lesieur, 18 ans, lanceur du poids, Denis McClure 15 ans, tir à l'arc, Réal Doré, 15 ans, tir à l'arc, Esther Poisson, 13 ans, tennis, Céline Blanchette, 16 ans, art oratoire, Alain Grégoire, 11 ans, honnêteté, Catherine Beaudette, 16 ans, art plastique, François Synaeghel, 15 ans, tennis, Sylvie Rissman, 18 ans, lanceur du disque, Bernard Cloutier, 14 ans, art oratoire, et Louise Chabot, 15 ans, responsable de la décoration du bulletin Opti-Vie.

On a également annoncé les noms des candidats et candidates au titre de personnalité jeunesse 70. Il s'agit de Mlle Anne Gauthier, Denise Arcand, Lise Landry, Hélène Ruel, Guylaine Fortier, Hélène Fortier, Jocelyne Roux et Colette Tardif. Chez les messieurs, ce sera Roger St-Amant, Denis Beauchemin, Jean-Guy Thibodeau, Denis Pelletier, Michel Talbot, Yves Labbé, Yves St-Arnaud et Jean-Pierre Grégoire. Le gala aura lieu samedi et dimanche soir à l'auditorium du CEGEP de Victoriaville. La population est invitée à assister en grand nombre à ces deux soirées qui marquent en somme la clôture de la semaine d'appréciation de la jeunesse.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — La jeune Louise Chabot qui dessine à toutes les semaines la page couverture du bulletin Optimiste a été honorée lors de l'ouverture de l'exposition de peinture organisée par le club Optimiste en collaboration avec le Centre d'art. On peut voir à cette exposition des collages, maquettes, peintures et dessins.

Le club a aussi rendu hommage à Catherine Beaudette pour sa collaboration au Centre d'art. Le responsable de la semaine Denis Paris a dirigé la cérémonie assisté de Michel Cloutier, responsable de l'exposition. Georges Desrochers, de la salle Windsor, offrait le coquetel.

Hier soir, toujours dans les cadres de sa semaine d'appréciation de la jeunesse, le club Optimiste a honoré des jeunes qui se sont signalés au cours des derniers mois dans différents domaines. Ce souper avait lieu au manoir Victoria.

Le club Richelieu a reçu trois nouveaux membres, lundi soir, soit MM. Maurice Desrosiers, Pierre Roux et René Poitras.

Les Chevaliers de Colomb du conseil 1254 de Victoriaville tiendront ce soir à leur local de la rue St-Augustin leur assemblée mensuelle régulière.

Le responsable régional de l'institut national canadien pour les aveugles, M. Marcel Lequin, était le conférencier, hier soir, devant le club Lions de Victoriaville, au motel Colibri.

Quelques centaines de personnes ont assisté à la réception donnée à l'occasion du lancement de la taverne au Petit Bar, cette semaine. On distribuait alors de la soupe aux huîtres préparée par le chef cuisinier Gilles Rochefort.

Le gérant du centre de ski Mont-Gleason, M. Marcel Fortier, doit convoquer une conférence de presse cette semaine afin de dévoiler les détails de la prochaine saison pour ce centre récréatif.

Incidentement, on pourra prendre les informations désirées pour ce centre et celui d'Arthabaska lors du salon des neiges organisé au profit du corps de majorettes Elite du 13 au 15 novembre à l'école le Manège.

Chronique étudiante

VICTORIAVILLE (ML) — En signe de respect pour le regretté Jean Ho, professeur de philosophie au CEGEP de Victoriaville, décédé dernièrement, la salle de conférences et de réunions étudiantes no 149 s'appellera désormais la salle Jean Ho. Les étudiants ont ainsi voulu lui rendre hommage car on garde bien présent à l'esprit son inlassable attachement et intérêt à la vie étudiante.

Le service d'orientation du CEGEP offrait hier midi une rencontre sur les sciences de la santé. M. Jacques Dumas de l'école de pharmacie de l'université Laval et étudiant de cette école, ainsi que M. Raymond Houle, pharmacien de Victoriaville, étaient les conférenciers invités.

Au cours de cette même rencontre, on a également discuté avec Mlle Pierrette Lévesque de l'école des sciences infirmières de l'université Laval. Ces conférences désirent donner aux étudiants des renseignements sur les nouveaux débouchés qu'apportera l'assurance-santé dans ces deux disciplines.

Des clubs de ski, natation et badminton seront formés très bientôt. Les intéressés sont priés de se procurer leur carte de membre au bureau du directeur des sports. En athlétisme, il y aura une rencontre à l'université Laval samedi et, en natation et badminton, il y aura rencontre le 5 décembre.

Une soirée est organisée pour le 13 novembre afin de souligner l'ouverture de l'Association sportive intercollégiale de l'est du Québec.

Les préoccupations des mouvements catholiques

S'informer et participer aux structures

VICTORIAVILLE (ML) — Les préoccupations principales du dernier congrès des mouvements d'action catholique, tenu ces jours derniers à Arthabaska, ont été "par quels moyens les chrétiens vont-ils rendre l'Eglise présente dans le monde et pour quoi?"

Une centaine de représentants de tous les mouvements apostoliques du diocèse ont étudié ces questions et ont apporté plusieurs motifs pour rendre l'Eglise présente au monde, pour montrer que l'évangile peut se vivre aujourd'hui, pour faire vivre de la charité, pour être un témoignage d'espérance, parce que la société est trop matérialiste et que les chrétiens peuvent faire beaucoup pour

la revaloriser, parce qu'on constate actuellement une séparation marquée entre l'Eglise et le monde et que le message de l'évangile ne passe plus. Les moyens que les dirigeants des mouvements préconisent pour intensifier cette présence de l'Eglise dans le monde sont de commencer par s'informer sur les structures actuelles du monde et ensuite de prendre la peine de participer à ces structures, par exemple dans le domaine scolaire et municipal.

Il y a aussi le regroupement des personnes en vue de faire des pressions pour l'amélioration des organisations existantes et pour appuyer les organismes ou les personnes qui favorisent l'esprit

Selon le président, le Dr St-Hilaire

Situation financière désastreuse à la Régionale des Bois-Francis

VICTORIAVILLE (JR) — Le président de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis, le docteur Marc St-Hilaire a qualifié de désastreuse la situation financière qui prévaut actuellement. Le président a fait ses remarques lors de la présentation de la situation financière de la commission au cours de la réunion des commissaires de la Régionale hier soir.

Afin de donner plus de poids à cette remarque, M. St-Hilaire a souligné que la commission avait contracté des emprunts de l'ordre de \$1,700,000 en 1967-68 et que cette année elle en était à plus de \$666,000. La grande expli-

cation à cette situation est le fait que les commissions scolaires locales doivent plus de \$3,000,000 à la Régionale des Bois-Francis. Le président St-Hilaire a donc insisté pour qu'un déblocage se fasse au niveau des Commissions scolaires locales.

Pour ce faire, les commissaires ont endossé hier soir un projet ou la formation d'un comité qui proposerait aux commissions scolaires locales un moyen de régler ses redevances à la régionale.

Il consiste à faire financer le montant que les commissions scolaires doivent à la Régionale des Bois-Francis entend soumettre

aux commissions de son territoire, le directeur général, M. Jean-Paul Croteau, a souligné que la presque totalité des agents du budget de la Régionale et provenant comme le stipule la loi des locaux est garantie par des octrois gouvernementaux. Par conséquent, les Commissions scolaires locales ont la garantie d'être payées.

Devant ce fait, il sera suggéré que les montants dus à la Régionale par les Commissions scolaires locales soient financés par une banque qui serait remboursée au moment où les octrois gouvernementaux entreraient. Présentement, les Commission scolaires regroupées sont

aux prises avec des problèmes de rajustement et de regroupement des finances des Commissions scolaires intégrées. Il s'agit dans certains cas, de payer un emprunt dû, de renouveler un emprunt et ces situations se présentent à des banques différentes.

La régionale suggère donc de regrouper les finances des Commissions à une même place. En second lieu, elle proposera que les sommes dues à la régionale soient financées par une banque si possible ou deux tout au plus. M. Croteau a donné comme exemple que le montant donné à la Commission scolaire régionale n'entraîne effectivement

pas dans les opérations des Commissions scolaires locales. Il s'agissait uniquement d'un montant versé qui était en presque totalité garanti par octrois. Donc pour éviter que la Régionale des Bois-Francis emprunte de fortes sommes pour pouvoir fonctionner. Il sera proposé que les Commissions scolaires participent à cette forme de financement.

La Commission scolaire Régionale des Bois-Francis rencontrera donc les représentants des locales prochainement et si la formule leur convient elle se mettra en communication avec les banques pour leur suggérer ce nouveau plan de financement.



LES JEUNES ET LA FOI — Une quarantaine de jeunes viennent de se réunir pour discuter de la foi. Sur la photo, gauche à droite, Lyne Brochu de Princeville, Bertrand Croteau de Tingwick, Louise Guillemette d'Arthabaska et Gaston Bernier de Princeville. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Une cinquantaine de jeunes et d'adultes méditent sur la foi

VICTORIAVILLE (ML) — Un groupe d'une quarantaine de jeunes et 10 adultes ont passé la dernière fin de semaine à méditer sur la foi.

En effet, ces personnes étaient réunies à l'école de St-Vallier, durant la dernière fin de semaine, sous la direction de quelques adultes. Ils ont participé à cinq réunions d'équipe, quatre plénières, une messe de plus de deux heures, formant un bloc de 16 heures pleines de réflexions et tout cela dans une atmosphère de fraternité et de foi qu'on ne peut retrouver dans de telles rencontres, souligne l'abbé

Fernand Noël de la CIC. Cette rencontre, ou "camp de ressourcement" était entièrement basée sur la Bible et a comporté, en plus des réunions d'équipe et des plénières, des projections d'audio-visuels, des activités physiques et extérieures orientées vers le thème de la foi, comme ce qu'on appelle "la marche de l'aveugle", danses et folklore.

Au cours de ce camp, la vie et le travail en équipes ont aidé les jeunes et les adultes à découvrir les avantages et le sens de la communauté et à découvrir aussi des points de

réflexion qui vont les aider dans l'orientation de leur vie, croit-on.

Ce camp était le premier d'une série de quatre qui auront lieu au cours de l'année scolaire. Ces camps sont sous la responsabilité des personnes suivantes: René Nolin, président; André Genest, vice-président; Céline Laroché, secrétaire; Claude Baron, trésorier.

Ces camps de ressourcement sont à la disposition des élèves du secondaire 3-4 et 5 de la Régionale des Bois-Francis et les responsables limitent le nombre de participants à environ 200 jeunes par année.

Souper canadien dans le cadre de la semaine de la sobriété

VICTORIAVILLE (ML) — Dans le cadre de la semaine nationale de la sobriété, le mouvement sobriété des Bois-Francis organise une manifestation de masse qui aura lieu, dimanche soir, le 15 novembre, à l'école Massicotte de Victoriaville.

Le programme comprend un souper canadien suivi d'une veillée de danse avec la collaboration de la troupe "les Tournesols" de Montréal.

Après ce spectacle, il y aura un panel où parleront M. Denis St-Pierre, maire de Victoriaville, un officier de police, le docteur Fernand Plante et M. André Fortin, député au fédéral.

veillée de danse avec la collaboration de la troupe "les Tournesols" de Montréal.

Après ce spectacle, il y aura un panel où parleront M. Denis St-Pierre, maire de Victoriaville, un officier de police, le docteur Fernand Plante et M. André Fortin, député au fédéral.

Plusieurs ont aussi insisté sur l'importance très grande de l'apostolat du contact personnel avec les gens pour leur transmettre le message chrétien. Ce congrès était sous la responsabilité de Mlle Denise Dumas et de l'abbé Jean-Jacques Fortier, directeur diocésain de l'action catholique.

LEGERE AUGMENTATION DES REVENUS DE LA CAMPAGNE DU RICHELIEU

VICTORIAVILLE (ML) — Les revenus nets enregistrés lors de la dernière campagne de souscription du club Richelieu se chiffrent à \$14,161.93 en 1970, comparativement à \$14,140.13 en 1969 et \$12,533.43 l'année précédente.

Ces statistiques ont été compilées par M. Roger Rouleau, C.A. et président de la campagne de charité 1970 qui vient de se terminer. Les revenus bruts se chiffrent à \$17,080.47 cette année, \$16,809.87 en 1969 et \$16,121.90 en 1968.

Noms spéciaux

C'est l'item bonus spéciaux de la campagne qui permet de recueillir le plus fort montant soit \$7,814.48 en 1970, \$8,274.27 en 1969 et \$8,586.67 en 1968. Il est intéressant de noter qu'en dépit du fait que cet item soit encore le plus intéressant de noter qu'en dépit du fait que cet item soit encore le plus important de la campagne c'est le seul à avoir enregistré

une diminution comparativement aux campagnes précédentes.

Thé-mo

Le thé-mo organisé par le comité féminin du club Richelieu a permis cette année des revenus de \$2,00.50 alors que l'an dernier il avait permis de recueillir \$1,768.50 et en 1968 \$1,606.50. Le comité de téléphone dont le travail consiste à appeler chaque foyer afin de demander un don a recueilli \$2,281.55 cette année alors que durant les deux dernières années il avait permis de recueillir \$1,814.65 et \$1,610.88.

La collecte dans les municipalités environnantes et les paroisses a permis de recueillir sensiblement le même montant que l'an dernier soit \$1,911.80 comparativement à \$1,915.75. Un nouvel élément s'est ajouté à la campagne cette année soit la campagne de "démolition et de défolage" pures des étudiants. On a ainsi recueilli \$93.94.

LE CHANOINE WALTER HOULE ET LA CONTESTATION AUX CHEVALIERS

VICTORIAVILLE (ML) — Les Chevaliers de Colomb du conseil 6230 d'Arthabaska recevront dimanche le chanoine Walter Houle qui traitera de la contestation chez les jeunes.

Il s'agira de l'assemblée-déjeuner régulière mensuelle du conseil et elle se tiendra à l'hôtel St-Michel. Le curé de la paroisse St-Christophe d'Arthabaska a accepté de parler sur le thème "Pourquoi les jeunes contestent-ils?"

Etant donné l'importance du sujet de cette conférence, ce déjeuner sera mixte et les

membres sont invités à se faire accompagner de leurs amis également.

Samedi soir, le 28 novembre, à 8 h. 30, aura lieu à l'école St-Paul de Chester une soirée récréative organisée par les Chevaliers de Colomb du conseil d'Arthabaska. L'orchestre de Michel Gagnon fera les frais de la musique. On profitera de l'occasion pour fêter la Ste-Catherine.

Tous les membres devraient se faire un devoir d'assister à cette soirée et tous leurs amis sont invités. Il y aura des prix de présence.

Asbestos en bref

ASBESTOS (YC) — M. Rosaire Martel est délégué à la session technique annuelle de l'Association de signalisation municipale du Québec, jeudi le 12 novembre 1970, à Ville St-Laurent. Aussi sont délégués, au colloque annuel de l'Association québécoise des techniques de l'eau, tenu au motel Dauphin, à Drummondville le 27 novembre 1970, M. Fernand Rainville, et M. Hervé Giguère.

Une autre requête a été signée par 49 marchands, commerçants et autres personnes, demandant à la ville de continuer à défrayer le coût de la diffusion de musique dans les rues de la ville aux temps des fêtes au montant de \$1,200 comme en 1969.

Une requête signée par 16 résidents et résidentes de la rue St-Jean-Baptiste, secteur compris entre les boulevards St-Luc et Olivier, a été présentée au conseil demandant de rendre cette partie de rue à sens unique et de permettre le stationnement sur les deux côtés de la rue.



CONSEIL DE WARWICK — Le conseil de la ville de Warwick tenait sa première assemblée régulière, depuis son élection, cette semaine. Sur la photo, assis, le conseiller Joachim Roiche, le maire Richard Fortier et le secrétaire Wilfrid Mailhot. A l'arrière, gauche à droite les conseillers Henri Perreault, Romeo Tanquay, Léopold Marchand, Benoît Turcotte et Jean-Marc Beliveau. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Clôture des cours gouvernementaux

VICTORIAVILLE (ML) — Les cours offerts par les gouvernements fédéral et provincial au personnel de cadre de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et de certaines industries (14 candidats) se terminent cette semaine.

Le responsable Benoît Fournier de l'Hôtel-Dieu nous informe que la présentation des certificats d'assiduité à ces cours se fera vendredi soir à compter de 8h.30 au motel Colibri. Un coquetel sera servi.

Le cours d'une durée de 60 heures s'est donné durant les deux dernières semaines à raison de 30 heures par semaine à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Huit personnes représentaient des industries de la région et 6 l'hôpital.

Un projet est soumis pour régler le problème des emprunts: situation financière désastreuse à la Régionale (page 4)

VICTORIAVILLE

PLESSISVILLE — PRINCEVILLE
ARTHABASKA — WARWICK

LA TRIBUNE

LE QUOTIDIEN DES BOIS-FRANCS

LA POPULATION DES
BOIS-FRANCS SE DOIT
D'ENCOURAGER LES TIGRES
JUNIOR "B"

61e ANNÉE — No 226

SHERBROOKE, MERCREDI, 11 NOVEMBRE 1970

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

Débat à l'Assemblée nationale ajourné en signe de double deuil qui frappe le Québec

QUEBEC, (PC) — L'Assemblée nationale a ajourné mardi ses travaux une heure après la reprise de la session, en signe de double deuil qui a frappé le Québec.

Le débat d'urgence, qui devait être lancé par les partis d'opposition afin de faire la lumière sur la crise que traverse le Québec, sera amorcé aujourd'hui.

Le premier magistrat Bourassa a déclaré à ce sujet: "Une chose doit être certaine et claire dans l'esprit de tous, c'est que le gouvernement est disposé et prêt à permettre tous les débats et les discussions nécessaires pour répondre à l'inquiétude et aux interrogations des membres de l'opposition".

Une minute de silence à la mémoire de M. Pierre Laporte et de l'ancien président de la République française, Charles de Gaulle, a précédé la reprise des travaux tandis que le drapeau fleurdelisé était en berne sur tous les édifices publics du Québec.

Les procédures parlementaires ont été suspendues de consentement unanime de la Chambre et les chefs des quatre partis politiques québécois ont fait l'éloge des deux disparus.

Alors que les mesures de sécurité avaient été renforcées à l'intérieur et à l'extérieur du Parlement et que les soldats poursuivaient leur ronde devant les édifices, le plus grand calme régnait à l'Assemblée nationale. Pour l'une des rares fois de son histoire, la grande salle de l'Assemblée n'a pas livré l'écho des manifestations bruyantes des députés frappant sur leurs pupitres pour appuyer leurs chefs respectifs.

Seul le bruit de détonations émanant d'opérations de dynamitage conduites pour les travaux d'excavation dans le voisinage du Parlement a venu troubler les discours des chefs politiques.

Détendus mais graves, le premier ministre puis les chefs des partis d'opposition ont tracé tour à tour les grands moments de la vie de l'ancien ministre du Travail, M. Pierre Laporte.

M. Robert Bourassa a déclaré entre autres que M. Laporte "était de la race de ceux qui font avancer les choses, qui terminent ce qu'ils ont commencé et qui n'ont d'égard que pour l'objectif à atteindre".

Peu de Québécois ont su avec autant de courage et d'énergie manifester leur attachement aux valeurs essentielles de la société québécoise, aux traits marquants de notre personnalité québécoise", a dit M. Bourassa.

Le premier ministre a également cité un passage du manifeste politique de M. Pierre Laporte lorsque ce dernier avait lutté pour obtenir la direction du parti libéral en janvier dernier.

"Cette communication constante entre toutes les forces vives de la nation nous amènera vers une société de concertation, c'est-à-dire une société motivée par la collaboration harmonieuse de tous à l'effort collectif", disait M. Laporte.

Évoquant la mort du général de Gaulle, M. Bourassa a déclaré: "Nous devons déplorer également aujourd'hui la disparition de l'un des hommes les plus illustres du siècle; la disparition d'une personnalité aussi éminente, qui a joué un rôle de premier plan dans l'histoire mondiale des 30 dernières années ainsi



Bourassa: tous les débats seront permis

que dans le rapprochement entre le Québec et la France suscite chez les Canadiens français les plus vifs regrets et une immense tristesse."

Bertrand Pour sa part, le chef de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand a rappelé les qualités du rude joueur parlementaire qu'était Pierre Laporte, faisant état de sa franchise, de sa loyauté et de son esprit de travail.

"Il faut infiniment plus de courage pour entreprendre de convaincre les autres que pour tenter d'imposer son point de vue par la violence et le chantage, de dire M. Bertrand.

"Pierre Laporte avait ce courage qui manquait à ses rivaux et c'est là l'un des aspects les plus troublants du drame du 17 octobre qu'un homme aussi tolérant des opinions d'autrui ait pu être victime de l'intolérance d'un petit nombre", a affirmé le chef de l'opposition.

Parlant ensuite de l'ancien président de la France, M. Bertrand a déclaré: "Quant à nous, du Canada français, nous ne pourrions jamais oublier l'amitié qu'il nous porta ni l'impulsion extraordinaire qu'il nous donna au rapprochement des peuples francophones et d'une manière toute spéciale aux échanges entre la France et le Québec".

Au service funèbre à la mémoire du général de Gaulle

PLUS DE 80 CHEFS D'ÉTAT



Dans les rues de Paris, les gens attristés, surpris ou incrédules se précipitaient hier sur les éditions spéciales des journaux annonçant la mort du général Charles de Gaulle, ancien président de la France et l'une des personnalités les plus considérables de notre époque. (TéléphotoPA)

Aucune nouvelle arrestation au Québec

Le FLQ se sert de Cross pour tenter de diffuser sa propagande terroriste

Nouvelles brèves

Le passager est accusé

OTTAWA, (PC) — Un passager assis à l'avant d'une voiture a été inculpé de conduite dangereuse à grande vitesse et tenu pour responsable de l'accident qui causa la mort de deux personnes et fit huit autres blessés.

Selon le procureur de la Couronne, Me John Cassels, l'accusé, Jean-Guy Clavelle, 22 ans, avait le contrôle effectif de la voiture parce qu'il appuyait la main sur l'accélérateur, tandis que Claude Bergeron tenait le volant.

Me Cassels a déclaré au jury qu'il prouvera que la voiture roulait à 115 miles à l'heure sur l'autoroute Queensway, sur laquelle la vitesse est limitée à 60 miles. L'auto a soudain quitté la route et s'est écrasée d'abord contre le garde-fou de la route, puis contre un poteau électrique.

Eugène Riopelle, 32 ans, et sa femme Jacqueline, 30 ans, ont été tués sur le coup, tandis que les huit autres occupants de la voiture étaient blessés.

Sentence lundi prochain

COWANSVILLE, (PC) — François Mercier, un professeur de 27 ans de Granby, a vu le prononcé de sa sentence, en rapport avec les activités du FLQ, remis à lundi prochain, a-t-on appris mardi.

Arrêté en vertu de la Loi sur les mesures de guerre, Mercier avait avoué, le 5 novembre, être membre du Front de libération du Québec, déclaré association illégale par le gouvernement canadien.

Insurrection évitée

MONTREAL, (PC) — Parce que le Front de libération du Québec aurait agi prématurément, le Québec a pu éviter une insurrection générale au lendemain des enlèvements du début d'octobre, a déclaré mardi le juge Redmond Roche de la Cour des sessions de la paix.

"L'intention était là et elle est née: insurrection", a-t-il affirmé devant les membres du club Kiwanis St-Georges.

Le juge a ensuite dénoncé les éléments subversifs et les "torts de notre société qui alimentent ces éléments infectueux et destructeurs".

MONTREAL, (PC) — Le Front de libération du Québec détient toujours le diplomate britannique James Cross et s'en sert plus que jamais pour tenter de diffuser sa propagande terroriste, a-t-on indiqué mardi de source policière.

Ainsi, a précisé la police, le FLQ a récemment distribué un tract à une douzaine d'organes d'information, imitant en cela les tactiques des guérilleros urbains de l'Amérique Latine. Le FLQ a également diffusé sept photographies de M. Cross, qui a été enlevé à son domicile le 5 octobre.

D'autre part, les forces de l'ordre font enquête sur la découverte, lundi soir, dans un cabaret de la métropole, d'une bombe de fabrication artisanale. L'engin, qui comprenait un seul bâton de dynamite, a été désamorcé avant qu'il n'explose.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a signalé qu'aucune nouvelle arrestation n'avait été effectuée mardi, en vertu de la Loi sur les mesures de guerre. Il a ajouté, du reste, que la chasse aux ravisseurs de M. Cross et aux assassins du ministre Pierre Laporte n'avait enregistré aucun développement significatif.

L'UCC a perdu près de 20,000 membres en trois ans

QUEBEC, (PC) — L'Union catholique des cultivateurs a perdu près de 20,000 membres en trois ans. Le rapport général des activités de l'UCC, présenté mardi lors de son 46e congrès annuel, indique en effet que le nombre de ses membres est passé de 38,176, au 31 juillet 1967, à 38,486 au 31 juillet dernier.

La baisse la plus importante s'est produite l'an dernier quand l'UCC est tombé de 49,464 à 38,486 membres. C'est principalement dans les régions de Chicoutimi, Nicolet, Sherbrooke et St-Hyacinthe que la baisse s'est faite sentir.

Toutefois, les dirigeants affirment que l'UCC représente encore 65 pour cent des cultivateurs québécois. Ils donnent trois raisons principales à ces déficiences: d'abord, l'abandon de la terre par un grand nombre d'agriculteurs. L'application de la politique laitière du gouvernement fédéral, jugée inacceptable, qui aurait rendu le recrutement plus difficile et enfin, la hausse de la cotisation, contestée par de nombreux membres, aurait également contribué à la réduction de ses effectifs.

On ignorait d'autre part si Bernard Lortie, l'étudiant de 19 ans appréhendé vendredi dernier, allait témoigner de nouveau à l'enquête sur la mort de M. Laporte, dont les séances reprennent jeudi. Le porte-parole policier a souligné que Lortie était, parmi les personnes arrêtées en fin de semaine, le seul suspect activement recherché par la police.

Il semble, par ailleurs, que le calme octobre. De ce nombre, 40 ont été inculpés sous diverses accusations allant de la conspiration séditeuse à la possession illégale d'armes à feu.

Des journaux montréalais ont publié différentes versions des circonstances qui ont mené à l'arrestation de Bernard Lortie. Selon le Montréal Star, qui cite une source policière, Lortie aurait pris contact avec la police une journée avant son arrestation. Il semble, écrit le

Loi de l'ordre public: l'opposition ne parvient pas à faire adopter d'amendements (page 35)

qui entoure présentement les opérations de recherche de la police ait donné lieu à de nombreuses rumeurs. Selon l'un de ces bruits, M. Cross aurait été sur le point d'être relâché pour rejoindre sa femme Barbara et sa fille Susan, qui se trouvent en Suisse.

On a indiqué de source officielle que 61 personnes étaient toujours emprisonnées au Québec en application des mesures d'exception décrétées le 16

octobre. De ce nombre, 40 ont été inculpés sous diverses accusations allant de la conspiration séditeuse à la possession illégale d'armes à feu.

Des journaux montréalais ont publié différentes versions des circonstances qui ont mené à l'arrestation de Bernard Lortie. Selon le Montréal Star, qui cite une source policière, Lortie aurait pris contact avec la police une journée avant son arrestation. Il semble, écrit le

journal, que Lortie ait voulu récolter une partie des \$150,000 en récompense récemment offerts par le gouvernement. Toutefois, d'après The Gazette, qui cite également une source policière, l'arrestation de Lortie aurait été le fruit d'une enquête de routine. La police aurait en effet repéré Lortie grâce à un numéro de téléphone qu'elle aurait relevé dans la maison de Saint-Hubert où avait été séquestré M. Laporte.

AUJOURD'HUI DANS les Bois-Francis

● Clôture des cours donnés par les gouvernements fédéral et provincial au personnel de cadre de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. page 4

● Le chanoine Walter Houle parlera des jeunes et de la contestation devant les Chevaliers de Colomb d'Arthabaska. page 4

● Une cinquantaine de jeunes et d'adultes méditent sur la foi catholique. page 4

pages	pages
Comiques 33-34	Mot perdu 18
Décès et funérailles 35	Politique provinciale 8
Editorial 6	Radio, TV et arts 28
Féminines 10-12-14	Sherbrooke 18
Finance 18	et région 2-3-4-5
Horoscope 35	Sports 25-26-27
Mots croisés 34	



"Cherchez donc si tu ne trouves pas un emploi dans un cirque ou un orchestre symphonique... dans la rue, la musique, ça ne paie pas assez pour deux" (Annonces classées en pages 33, 34 et 35).

(d'après AFP et PC)
PARIS — Plus de 80 chefs d'Etat, premiers ministres ou représentants de leurs pays, venus de tous les coins du monde, ont annoncé déjà qu'ils assisteraient jeudi, au service funèbre qui sera célébré à la mémoire du général de Gaulle à la cathédrale de Notre-Dame, à Paris, tandis que les obsèques seront célébrées le même jour dans la plus grande simplicité à Colombey-les-Deux-Eglises.

Outre le président Nixon des Etats-Unis, et M. Alexis Kossyguine, le chef du gouvernement soviétique, il s'agit, entre autres du président de la République fédérale allemande, M. Gustave Heinemann, du chancelier Willy Brandt, du premier ministre de Grande-Bretagne, M. Edward Heath, des présidents Tiranana Madagascar, Houphouët — Bouigny Côte d'Ivoire, Bokassa République Centrafricaine.

D'autre part, le roi Hussein de Jordanie avait, dès l'annonce de la mort du général de Gaulle, manifesté l'intention de se rendre à Paris afin d'assister aux funérailles.

En annonçant le voyage de M. Nixon à Paris, le secrétaire de presse de la Maison Blanche, M. Ronald Ziegler, a précisé que des conversations ont lieu actuellement entre Washington et Mexico pour remettre à une date ultérieure la visite que devait faire jeudi prochain à Key Biscayne le président élu du Mexique, M. Luis C. Echeverría.

Quelques heures après l'annonce que le député général du Québec à Paris, M. Jean Chaptelaine, représenterait le gouvernement québécois aux obsèques du général de Gaulle, le bureau du premier ministre Robert Bourassa a fait savoir que deux ministres, MM. François Cloutier et Jean-Paul L'Allier, se rendraient également à Paris pour les obsèques.

La communication du bureau du premier ministre remise à la presse en fin d'après-midi mardi mentionne que M. Cloutier, ministre des Affaires culturelles, et M. L'Allier, ministre des Communications et de la Fonction publique, seront les "représentants personnels" du premier ministre au service funèbre qui aura lieu le jeudi 12 novembre en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

M. Bourassa a souligné que n'eût été la situation de crise qui sévit encore au Québec, il se serait lui-même rendu en France pour rendre hommage à l'ancien président de la République française.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp, assistera au service funèbre qui sera célébré, jeudi, à Paris, à la mémoire du général de Gaulle.

Dans une communication à la presse, le premier ministre Trudeau précise que M. Sharp, ainsi que l'ambassadeur du Canada en France, M. Léo Cadieux, représenteront alors le gouvernement canadien.

Les obsèques du général de Gaulle auront lieu à Colombey-les-Deux-Eglises,

De Gaulle à l'origine de la flambée séparatiste au Québec? (page 16)

Les dernières volontés du général de Gaulle (page 17)

Une des personnalités les plus considérables de notre époque (page 20)

en dehors de toute représentation officielle, comme l'avait demandé l'ancien chef d'Etat, jeudi matin, à 10h, a confirmé le porte-parole du gouvernement, M. Léo Hamon, à l'issue du conseil des ministres.

Au moment même où se dérouleront les obsèques du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises, aura lieu à Notre-Dame de Paris un office religieux, auquel assisteront les membres du gouvernement et le corps diplomatique.

Le jeudi 12 novembre sera jour de deuil national, a annoncé M. Hamon. Les écoles et les administrations chômeront et les spectacles seront fermés.

Les drapeaux seront mis en berne sur les édifices publics, et ce durant tout le mois de novembre, a ajouté le porte-parole du gouvernement.

Au cours du conseil des ministres, a encore indiqué M. Hamon, le président de la République a donné lecture des volontés exprimées au sujet de ses obsèques, par le général de Gaulle, le 16 janvier 1952. Ces volontés avaient été confirmées à M. Michel Debré et Georges Pompidou lorsqu'ils furent successivement premiers ministres. Mme de Gaulle avait fait savoir ce matin que le général de Gaulle avait maintenu jusqu'à la fin ses volontés telles qu'il les avait exprimées en 1952.

VOUS TROUVEREZ PLUS FACILEMENT
LE LOGEMENT ou LA MAISON
QUE VOUS RECHERCHER
DANS LES ANNONCES CLASSÉES DE
LA TRIBUNE

NOUVELLES

LA TRIBUNE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD
569-9184

DE SHERBROOKE

Chaque jour vous pouvez
GAGNER DES PRIX
en jetant un coup d'œil dans
nos pages d'annonces classées.

SHERBROOKE, MERCREDI, 11 NOVEMBRE 1970

3

Dans la région des Cantons de l'Est au cours des trois prochaines années

Une étude du phénomène de la maladie mentale...

—SHERBROOKE— Une étude sur l'étiologie sociale de la santé mentale sera menée au cours des trois prochaines années dans les Cantons de l'Est.

Le ministère fédéral de la Santé a en effet accepté de subventionner le projet de la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke.

Le projet s'étendra sur une période de trois ans et représentera un investissement d'environ \$130.000.

Responsables
Les deux principaux respon-

sables de ce projet sont deux sociologues, MM. Lucien Laforest et Michael Draper.

Jusqu'à dernièrement, il n'existait au Québec que peu d'équipes qui se consacraient à des recherches en psychiatrie sociale.

Depuis juin, deux sociologues se sont joints à l'équipe du département des Sciences de comportement de la division de médecine sociale à la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke dans le but de développer ce

nouveau secteur de recherche.

Le projet

Les deux sociologues, MM. Lucien Laforest et Michael Draper, ont présenté un projet de recherche au comité des subventions à la Santé nationale à Ottawa.

Le ministère de la Santé a par la suite accepté de subventionner le projet.

Le but principal de ce projet est d'explorer les différentes dimensions au phénomène de la maladie mentale dans la région et de formuler

des recommandations quant aux besoins qui se font sentir au niveau des services tant préventifs que thérapeutiques.

Résultats

Les résultats de ces recherches permettront aussi de mieux structurer l'enseignement donné non seulement aux psychiatres mais aussi aux autres travailleurs de la santé.

Les deux sociologues mentionnent également que l'étude cherchera à comprendre le dynamisme psychosocial des facteurs qui au sein

du groupe d'appartenance sont liés à l'étiologie des troubles physiologiques.

L'âge, le sexe, la profession, l'ethnie, le milieu de résidence, le statut socio-économique sont autant de variables importantes pour l'étude.

Brièvement, il s'agit d'une étude auprès d'un échantillon représentatif de la population des Cantons de l'Est portant sur l'étiologie sociale de la santé mentale, c'est-à-dire sur les facteurs sociaux qui peuvent influencer la santé men-

tale comme par exemple, les problèmes de langue ou le niveau de revenu.

Un certain nombre de familles de la région seront choisies au hasard et un expert leur demandera une entrevue au cours de laquelle ils auront à répondre à un questionnaire.

Les deux sociologues insistent sur le fait que ces familles ne seront pas choisies en raison d'un signe quelconque de présence de maladie mentale mais bien au hasard.

D'autre part, les entrevues

n'ont pas pour but de faire du dépistage de maladies mentales mais plutôt de cataloguer les divers facteurs qui peuvent provoquer un stress ou une tension nerveuse.

Une tension continuelle ne conduit pas nécessairement à la folie au sens traditionnel du mot mais peut certes influencer le comportement.

Les deux principaux responsables de ce projet seront assistés de M. Rodrigue Johnson, professeur agrégé au dé-

partement des sciences du comportement, de M. Jean-Marie Romeder, professeur au département d'épidémiologie de la division de médecine sociale et d'un groupe de consultants.

Le projet s'adresse à la population des Cantons de l'Est, région définie par le comité de planification des services de santé des Cantons de l'Est, et sera réalisé par une équipe multidisciplinaire au sein de laquelle seront représentés cinq départements de l'Université de Sherbrooke.

Carnet King-Wellington

Redigé en collaboration

Les membres du conseil de ville auront l'embarras du choix ou auront tout simplement l'air d'être tout aussi en campagne électorale qu'au cours de la vraie campagne, si jamais ils acceptent toutes les invitations qui leur sont adressées, ces temps-ci... en plus du maire Bureau, qui sera confierencier ce soir, à la Chambre de commerce, il y a le club Social, la Société St-Jean-Baptiste, l'Association des constructeurs des Cantons de l'Est et les dirigeants Lacordaire, tout au moins, qui cherchent à rencontrer ou l'un des membres ou le conseil entier de Sherbrooke...

0-0-0-0-0

Des malins du groupe de l'Action civique parlent toujours de faire passer une annonce classée dans le journal offrant une limousine "sept passagers" en vente... "prière de s'adresser à M. Gérard Bessette"... en fait, ce serait l'une de ces petites malices d'un lendemain de victoire éclatante dont il ne faudrait pas se surprendre si jamais la chose se faisait... mais qui accepterait de payer la note d'annonce???

0-0-0-0-0

Cinq nouvelles nominations viennent d'être faites au Centre hospitalier universitaire... Le département d'anesthésie vient d'accueillir le Dr Guillermo Gonzalez... Le professeur Yves Petit-Clerc, chargé d'enseignement en médecine nucléaire, vient de se joindre à l'équipe du CHU... le département de radiologie a accueilli un nouveau professeur adjoint, le Dr Hubert Rosmus... le Dr Henri Navert occupe maintenant le poste de professeur adjoint au département de médecine ainsi que le Dr Léon Lapointe...

0-0-0-0-0

Le volubile Norrey Jameson, à cause de ses nombreuses interventions lors du dernier souper du club Optimiste, a été pointé du doigt par le confierencier, M. Gilles Gendreau, directeur de l'Institut de Boscombe... ce dernier s'est demandé en plaisantant si certains membres du club n'étaient pas en voie de devenir des délinquants... Le cercle Personnalité Sherbrooke couronnera sa reine samedi soir, le 5 décembre, à la salle O-Grand-R, à Ascot Corner... les candidates en lice sont Mlle Emilienne Ruel, Diane Latulippe, Marie-Claire Mathieu, France Cabana, Françoise Plante, Raymonde Blais.

0-0-0-0-0

Lors des excursions de chasse, il en arrive de toutes sortes... Paul Mathieu, directeur du campus secondaire à East Angus, a tiré cinq balles sur un ours, la dernière à 25 pieds de distance... et il a raté la cible... son compagnon de chasse, Ulric Chalney, n'a jamais compris comment il avait pu faire...

0-0-0-0-0

Florian Roy, qui n'a pas connu le succès qu'il espérait aux récentes élections municipales, s'est repris à la chasse au chevreuil en abattant un mâle qui pesait 203 livres une fois vidé... une belle pièce... il était en compagnie de Raymond Létourneau... Au cours d'une autre excursion, Marcel Maheu et André Fournier sont revenus les mains vides... même s'ils avaient vu des chevreuils alors que leurs carabines étaient dans le coffre de l'auto...

0-0-0-0-0

Si Fernand Laliberté est un peu plus jeune actuellement, il ne faut pas s'alarmer inutilement... il a avalé 12 carreaux de beurre au cours du même souper... Le club Progrès et la Fondation Athlètes auront une moto-neige comme premier prix à l'issue de leur radiothon sur les ondes de CHLT le 20 novembre...

0-0-0-0-0

La Laiterie Leclerc de Sherbrooke inaugure officiellement ses nouveaux locaux de la rue Châteaufort mercredi de la semaine prochaine... Le groupe des Baha'is de Sherbrooke célébrera l'anniversaire de naissance du fondateur de cette religion, Baha'u'llah, qui est né le 12 novembre 1817 à Téhéran, Iran... cet anniversaire sera célébré le samedi 14 novembre à Sherbrooke...

0-0-0-0-0

Le déjeuner-causerie du cercle Personnalité Sherbrooke aura lieu dimanche le 15 novembre, à 9 h. 15 a.m., chez les Servantes du St-Sacrement... la confierencière sera Rita, une fleuriste, qui parlera des arrangements floraux... Le maire Bureau et plusieurs échevins de la ville, dont MM. Camirand, Pinard, Raymond Bergeron, Roméo Bergeron, assisteront aux funérailles de l'industriel local, M. Scholes, décédé ces jours derniers... le capitaine Provençal accompagnera le maire et la délégation de l'hôtel de ville en conduisant la limousine de la ville au milieu du cortège funèbre...

0-0-0-0-0

Les pompiers de Sherbrooke sont toujours à l'oeuvre dans le domaine de la réparation des jouets en vue de faire des heureux à Noël... toutefois, on signale que les jouets pour les petites filles sont une denrée plus rare et qu'on aimerait bien recevoir des poupées, des poussettes, etc... les sapeurs tiennent à rappeler que les enfants qui apportent des jouets à l'un des postes reçoivent des billets leur permettant d'assister à une représentation cinématographique...

Nos prix... n'affectent pas la qualité.

SPECIAL D'AUTOMNE
MANTEAUX DE CUIR
pour hommes & dames
très belle qualité, à partir de
Toujours un aussi beau et grand choix d'habits
et accessoires dans les meilleures qualités.
26774

MAGASIN LAFLEUR
170, rue Terrill — Sherbrooke

\$69.00

A Sherbrooke, Drummondville et Granby

Moyenne des salaires inférieure au reste de la province de Québec

SHERBROOKE — La moyenne des salaires alloués aux travailleurs du secteur manufacturier à Sherbrooke, Drummondville et Granby est inférieure à la moyenne versée dans la province de Québec.

En outre, la moyenne des salaires versée dans le secteur manufacturier de la province de Québec est inférieure à la moyenne canadienne.

Cependant, la province de Québec devance Terre-Neuve avec une moyenne de \$97.09, la Nouvelle-Écosse avec \$97.30; le Nouveau-Brunswick avec \$99.39 et le Manitoba avec \$106.37.

Provinces

Les provinces qui devancent le Québec dans la moyenne des salaires hebdomadaires du secteur manufacturier sont la Colombie britannique, \$132.69, l'Ontario, \$125.58, la Saskatchewan, \$123.55 et l'Alberta, \$124.07.

Pour l'ensemble du Canada, la moyenne est de \$118.25, pour le Québec elle est de \$106.93 et cette moyenne allouée dans le secteur manufacturier descend à \$103.26 à Sherbrooke, à \$98.75 à Drummondville et à \$95.47 à Granby.

Ces chiffres sont publiés par le bureau fédéral de la statis-

tique pour le mois de juillet 1970.

La moyenne d'heure de travail par semaine est également légèrement supérieure dans les Cantons de l'Est à la moyenne du Québec 39.9 heures et à la moyenne canadienne 39.3 heures par semaine.

Sherbrooke

A Sherbrooke, dans le secteur manufacturier la moyenne de travail en juillet était de 40.3 heures à \$2.56 l'heure pour un total de \$103.26.

Dans le secteur des marchandises périssables, la moyenne de travail était de 39.6 à \$2.42 l'heure pour un total de \$95.92 par semaine.

Granby

A Granby, dans le secteur manufacturier, la moyenne hebdomadaire de travail était de 40.5 en juillet à \$2.36 pour un salaire hebdomadaire de \$95.47.

Dans le secteur des marchandises périssables la moyenne de travail était de 40.2 à \$2.32 de l'heure pour un salaire hebdomadaire de \$93.06.

Drummondville

A Drummondville, dans le secteur manufacturier la moyenne de travail en juillet était de 40.9 à \$2.41 de l'heure pour \$98.75.

Sur la scène municipale

SHERBROOKE — Sur la scène municipale, au cours des prochains jours, des citoyens du quartier NORD, qui sont présentement aux prises avec un problème de circulation lourde, rue des Sabies, seront convoqués à une réunion qui aura lieu dans une école du secteur pour discuter de cette question en compagnie des échevins du NORD et du président de la commission de Circulation du conseil, l'échevin Gérard Déziel.

Lundi dernier, autour de la table du conseil, l'échevin Luc Lamoureux a dit qu'il y avait une solution qui s'offrait aux intéressés et qu'il croyait nécessaire d'avoir le poulx de la population intéressée avant de procéder.

M. Lamoureux parla qu'il était "de bon aloi" de rencontrer les résidents du secteur avant tout.

Meeting au bureau du maire?

A une remarque double du Conseil régional de bien-être à l'effet que le conseil de ville devrait faire tout en son possible pour hâter la décision d'entreprendre ou non le programme de rénovation du secteur St-François et de commencer les négociations avec la population de la zone de rénovation pour adapter le programme détaillé aux besoins et ressources des citoyens, le maire s'est d'abord contenté de dire "sans commentaires".

Puis il s'est risqué à s'ouvrir un peu plus en disant "qu'avec plus de renseignements, ils parleraient moins".

M. Quintal devait alors demander à M. Bureau: "Vous ne pensez pas à un petit meeting à votre bureau?"

L'affaire n'a pas été plus loin.

Plus de taxis rue Minto...

La nouvelle compagnie de taxis de Sherbrooke a signifié au conseil de ville qu'elle ne voulait plus louer des espaces de stationnement, rue Minto, étant donné que selon la réorganisation, la chose n'était plus nécessaire.

M. Fabi devait simplement commenter que le groupe n'en n'a tout simplement plus besoin.

Et le conseil s'en est tenu à cet avis, sans commentaire.

Subvention mise à l'étude

Une demande de subvention de la Jeune chambre de commerce de Sherbrooke a été portée à l'étude du budget, tout comme la demande d'octroi du Conseil économique régional des Cantons de l'Est d'ailleurs.

On le sait, le budget, les édiles doivent en entreprendre l'étude dès le début de la semaine prochaine.

Remerciements à la cité

Le Centre d'étude de littératures d'expression française a adressé des remerciements à la cité de Sherbrooke pour sa collaboration lors de la Semaine culturelle de la francophonie, il y a quelques temps maintenant.

Le conseil en a pris note avec plaisir.

Achat d'un compresseur?

Ce n'est qu'une fois un rapport du président de la commission de l'Hydro-cité en main, que le conseil décidera s'il achètera un petit compresseur pour la pose des poteaux du service de l'Hydro ou si le conseil acceptera une offre d'une firme locale, la seule, qui est spécialisée dans ce genre de travail.

M. Roger Gingues devra donc, à titre de président de cette commission de l'Hydro-cité, établir s'il y a lieu à long terme, de s'en remettre à l'entreprise privée ou si la ville doit investir dans l'achat de l'équipement approprié.

Autour du Pavillon Nadeau

Une erreur, c'est l'expression employée autour de la table du conseil lundi soir dernier, une erreur donc des fonctionnaires de la ville a amené le conseil à regretter qu'il ait eu une demande d'estime des dommages d'adressée à une seule personne, en l'occurrence l'entrepreneur Grenier, en marge des dommages causés au Pavillon Armand Nadeau par un cocktail Molotov, voilà un mois à peu près.

Le conseil d'ailleurs devait être unanime à regretter que l'on ait ainsi sorti publiquement le prix de la proposition de l'entrepreneur Grenier, fusse-t-il le responsable de la construction du Pavillon Armand Nadeau, étant donné qu'à partir de ce moment il devenait impossible aux édiles de demander des prix ailleurs.

En pratique toutefois, les échevins Carl Camirand, Roméo Quintal, Roger Gingues, Gérard Déziel, Antonio Pinard et Luc Lamoureux ont été d'accord pour laisser M. Grenier s'occuper des réparations au montant de quelque \$5.000 pendant que les échevins Matte, Coutu, et les deux Bergeron se prononçaient contre, MM. Bergeron et Bergeron soutenant au contraire qu'il fallait malgré tout aller aux soumissions publiques.

L'opinion de la majorité devait prévaloir.

On s'en tint donc à la proposition de M. Grenier, mais un avertissement fut donné aux fonctionnaires de ne plus faire cette erreur dans l'avenir.

chronique judiciaire... chronique judiciaire... chronique



Réal et Jeannine Jodoin

Les deux jeunes couples de Montréal toujours détenus à la prison locale

SHERBROOKE — Réal et Jeannine Jodoin, de Longueuil, ainsi que Maurice et Jacinthe Gauthier, de St-Hilaire, ont comparu hier devant le juge Roland Dugré, siégeant en Cour des sessions de la paix de Sherbrooke.

Les deux jeunes couples sont accusés d'avoir distribué des tracts à tendance marxiste, à l'Université de Sherbrooke, ils ont été arrêtés le 18 octobre, en marge de la loi des mesures de guerre.



Jacinthe et Maurice Gauthier

Listes impressionnantes d'accusations pour trois jeunes hommes de Magog...

SHERBROOKE — Trois jeunes hommes de Magog ont comparu hier en Cour des sessions de la paix de Sherbrooke, devant le juge Roland Dugré, pour répondre à des listes très impressionnantes d'accusations portées contre eux. Ils ont plaidé coupable.

Il s'agit de Robert Lareau, 22 ans, de Magog, contre qui sont présentement cinq accusations de vols par effraction, une accusation de tentative de vol par effraction, deux charges de vols dans des distributrices et

de l'avoir pénétré par effraction dans l'intention de commettre un acte criminel.

Marcel Phaneuf, 18 ans, de Magog, a accumulé 16 charges de vols par effraction, une d'avoir pénétré par effraction dans l'intention de commettre un vol et plusieurs autres plaintes d'avoir volé dans des machines distributrices.

Le dernier compare est Maurice Hallet, 19 ans, de Magog. Ce jeune homme est accusé de quatre vols par effraction et de deux vols dans

Sursis de sentence pour deux jeunes

SHERBROOKE — Deux jeunes Sherbrookoises ont profité d'un sursis de sentence alors qu'ils comparaissaient devant le juge Roland Dugré, hier avant midi, pour recevoir leur sentence suite à des accusations de vols par effraction.

Ces accusations font suite à un méfait commis chez J. H. Bryant et elles se traduisaient par des charges d'avoir pénétré par effraction et d'avoir été en possession d'outils de cambriolage.

Les deux inculpés n'ont pas d'antécédents judiciaires et ils ont déjà passé un mois en prison, depuis leur arrestation.

Un des accusés était aussi inculpé d'avoir été trouvé en possession d'un permis de conduire et d'un certificat d'immatriculation fait au nom d'un autre.

Quatre individus envoyés aux assises

SHERBROOKE — Les quatre individus inculpés en marge du vol à main armée qui a été perpétré à la Caisse populaire Notre-Dame-du-Perpetuel Secours, de Sherbrooke, le 26 octobre, devront tous répondre des accusations portées contre eux au prochain terme des assises.

Le juge Benoît Turmel avait mis en délibéré, lundi, la cause de ces quatre jeunes hommes et il a rendu sa décision, hier matin.

Les prévenus sont: Paul Rou-dreau, 31 ans, de Montréal, Jacques Sévigny, 26 ans, sans adresse connue, Gilles Lachapelle, 19 ans, de Montréal, et Robert Beaudoin, 19 ans, de Sherbrooke.

Boudreau doit de plus répondre à l'accusation d'avoir été en possession d'un revolver.

A la faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke

Débat sur la protection du consommateur

SHERBROOKE — Dans le contexte actuel on parle de plus en plus fréquemment de la nécessité de protéger le consommateur.

A cet effet, la faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke présentera aujourd'hui un débat sur la protection du consommateur.

Les participants seront

MM. Maurice Baillargeon, des caisses populaires, Daniel Jacoby, qui a travaillé à l'élaboration d'un projet de loi sur la protection du consommateur, Jean-Jacques Lafontaine, de la CSN et Me Pierre Marois.

Le débat débutera à 10h.30 a.m. à l'auditorium de la faculté des sciences de l'éducation.

Le juge de paix Jean-F. Bilodeau préside maintenant à l'appel et à l'audition des causes sommaires en Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

ESSAYEZ LE PAIN

Georges Inc.
"Vraiment le meilleur pain qui soit"

222, rue St-Michel — Sherbrooke
TELEPHONE : 562-3044

AS-TU GARDÉ TON
\$2.00?

Nous avons un gagnant pour le billet de \$2.00 portant le numéro

P	U	0	2	6	7	8	9	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Voir Annonces Classées, demain!

Le maire doit voter... la ville ira en Cour si nécessaire...

La cité fait respecter son règlement de construction

DRUMMONDVILLE, (AR) — Les autorités municipales de la cité de Drummondville ont décidé de faire respecter le règlement de la construction, mais la décision est toujours remise de semaine en semaine.

Granby et environs

GRANBY, (MT) — Les professeurs de l'Éducation permanente de la région ont rencontré les étudiants du plein temps de ce secteur dans une partie de ballon-balle qui sera disputée demain soir, au Palais des Sports de Granby. Cette joute sera disputée à la suite des cours, à minuit, entre dans le cadre des activités para-scolaires de l'école.

Selon le conseiller Bernard Beaudry, nouveau responsable du service municipal de la police, une belle collaboration existe entre les officiers supérieurs et leurs subalternes. M. Beaudry a aussi souligné le travail de la Fraternité des Policiers et Pompiers, qui facilite la tâche à chacune des parties.

La grève qui se poursuit à la World Wide Gum se déroule dans l'ordre. Aucun trouble n'a été signalé jusqu'ici et l'enthousiasme des grévistes, soutenus par leurs confrères syndiqués des autres usines est à son comble. Le piquetage se poursuit 24 heures par jour, afin d'éviter que des camions ne pénètrent sur le terrain de la compagnie pour prendre possession de marchandises. On signale d'ailleurs que les camionneurs n'insistent pas pour briser les lignes de piquetage.

L'ouverture du pavillon Denison du CEGEP de Granby a donné lieu à certains changements dans les locaux réservés aux étudiants. Le journal de l'école, la radio-étudiante, la coopérative et l'exécutif des étudiants sont demeurés au pavillon de la rue Dufferin, alors que la cafétéria, la salle de jeux, et différentes activités para-scolaires, dans le domaine du divertissement ont été transférées dans les locaux de la rue Dufferin.

Lors d'un récent passage à Granby, le Dr Robert Quenneville, sous-ministre de la Santé, a révélé que la gratuité des médicaments pour les assistés sociaux, les femmes enceintes et les enfants de moins de 16 ans, pourrait être mise en application dès le mois de février. Une telle mesure, qui ne devait originairement entrer en vigueur que dans six mois, pourrait donc profiter à la population plus tôt que prévu.

Le service est vraiment rapide à la Sûreté municipale de Granby. Alors que le constable en devoir au bureau venait de recevoir un appel pour un accrochage à l'intersection des rues Paré et Principale, il a communiqué par radio avec une des autos pour demander que des agents s'y rendent. On lui a aussitôt répondu qu'on était déjà sur les lieux.

Les Guepard de Granby disputent une joute hors-concours le 4 décembre prochain, alors qu'ils recevront la visite des fameux Remparts de Québec. La nouvelle vient d'en être confirmée et on précise que l'équipe de la Vieille Capitale qui attire des foules partout où elle passe, sera au complet. On verra donc à l'œuvre la vedette Guy Lafleur, de même que le jeune Yves LaCroix, originaire de notre ville. La joute aura lieu à 9 heures p.m. et les billets sont déjà disponibles pour cette partie.

La Commission scolaire régionale Missisquoi vient de recevoir l'autorisation du ministère de l'Éducation d'investir un total de \$180,500 pour l'aménagement d'une bibliothèque à la polyvalente Massey-Vanier. Répartie sur une période de 3 ans, cette subvention fait suite à une demande en ce sens des autorités de la région. Un local pouvant recevoir 400 étudiants est déjà tout équipé, de sorte que la somme promise pourra servir à l'achat de volumes. On précise qu'une répartition équitable sera faite entre les documents de langue anglaise et ceux de langue française, la polyvalente Massey-Vanier recevant les étudiants des deux langues.

Une semaine des arts se déroulera à Valcourt du 22 au 28 novembre. À cette occasion, on rendra un hommage particulier à Beethoven, pour souligner le 200^{ème} anniversaire de sa naissance. Parmi les principales activités prévues, mentionnons un film sur la vie de ce grand compositeur. Un récital qui aura lieu à l'église de l'endroit, et un concert donné par le Chœur Pie X de Sherbrooke, lequel exécutera un extrait de la 9^{ème} symphonie de Beethoven.

Co-op Habitat Valcourt pourra mettre en chantier d'ici quelque temps la construction de 96 logements à prix modique. Dans le cadre de la loi de la Société d'Habitation du Québec, le ministère des Affaires municipales vient en effet de consentir un prêt de \$1,143,877 à cet effet. Ceci représente 100% du coût prévu, et la somme sera remboursable sur une période de 50 ans, le taux d'intérêt étant fixé à 7%.

C'est une jeune fille de Rougemont qui a remporté le titre de Reine du Festival provincial de la Pomme. Il s'agit de Mlle Suzanne Massé, qui a reçu sa couronne de M. Normand Toupin, ministre provincial de l'Agriculture. La cérémonie du couronnement s'est déroulée dans la métropole, lors du récent Salon de l'Agriculture et de l'Alimentation.

LE TRANSPORT SCOLAIRE SUSCITE UNE DISCUSSION A LA LOCALE

GRANBY, (MT) — Il fut à nouveau question de transport à la commission scolaire de Granby cette semaine, alors que les représentants de la compagnie Verreault Transport s'étaient rendus à la réunion afin de clarifier certaines situations. Selon les allégations de M. Richard Verreault, la compagnie aurait subi des préjudices dans sa réputation, à la suite d'incidents survenus durant le transport de certains écoliers. M. Verreault a soutenu que la publicité faite à ce sujet par un commissaire n'était pas de nature à soutenir la confiance.

Le représentant de la compagnie s'en est particulièrement pris à une demande du commissaire René Beaudry, qui avait demandé qu'une vérification soit effectuée pour s'assurer que tous les chauffeurs d'autobus scolaires possèdent bien toutes les qualifications requises. Plusieurs chauffeurs de Verreault Transport étaient d'ailleurs présents à la rencontre de cette semaine, et tous ont exhibé les permis qu'ils possédaient pour bien montrer qu'ils se conformaient aux règles. Des cours spéciaux ont été suivis par les chauffeurs, après quoi le ministre de l'Éducation a accordé un permis spécial pour conduire les autobus d'écoliers, à la suite d'examen.

Après que les chauffeurs présents à la réunion eurent "prouvé leur compétence", ce qui permit à M. Georges Zigby, secrétaire-trésorier de la commission scolaire d'en prendre rapidement connaissance, une discussion s'est élevée entre le représentant de la compagnie et le commissaire Beaudry. Le premier accusait le commissaire de faire

rogatoire aux règlements, en décidant, à la suite du vote du maire Philippe Bernier, de prendre les dispositions pour faire respecter le règlement de la construction.

Cette question de la pisci-

ne construite par Me Michel Duchesne, dans le quartier St-Pierre, avait été portée à l'attention du conseil il y a déjà de nombreux mois et la question a été apportée à la table du conseil à différentes reprises, mais la décision est toujours remise de semaine en semaine.

Lors de la dernière réunion finalement les membres du conseil ont été obligés de procéder au vote afin de trancher la question. Les opinions à ce sujet étaient cependant très partagées puisque 4 conseillers se sont prononcés en faveur du maintien du statu quo tandis que 4 autres décidaient de faire respecter le règlement. Le maire Philippe Bernier, appelé à donner son vote à ce moment, a déclaré que la question n'était pas la question de la piscine, mais la question de la piscine construite par Me Michel Duchesne. Après le début des travaux un voisin M. Jean-Guy Doyon, se serait rendu compte que l'emplacement de la piscine et de la clôture n'était pas conforme aux règlements municipaux et aurait averti la ville. Le propriétaire aurait alors été avisé d'arrêter les travaux, ce qui fut

fait, mais ils ont été repris par la suite et la piscine fut complétée quand même. M. Laval Allard a par la suite expliqué que le propriétaire s'était rendu rencontrer les conseillers mais leur aurait déclaré qu'il construirait quand même la piscine comme prévu et qu'il était prêt à aller en cour si nécessaire.

Le vote

Après avoir discuté de la question à plusieurs reprises et après avoir remis leur décision à une date ultérieure à maintes occasions, les édiles ont été appelés à prendre le vote lors de la dernière réunion.

Les édiles qui ont été appelés à expliquer leur position tout en votant, ont donné les votes suivants: L'édile Letendre: pas d'accord pour qu'on revienne sur le passé. Désire faire respecter le règlement à l'avenir, mais vote pour le statu quo dans ce cas présent.

J.-A. Michaud: Déclare que si l'on fait défaire cette piscine il y en a beaucoup d'autres qui en devront faire démonter. Vote en faveur du statu quo.

Laval Allard: Il faut que les règlements soient observés et il ne faut pas remettre cela toujours au lendemain. Prend position en faveur du respect du règlement.

Raymond Luneau: Le permis accordé par la cité était dérogatoire. Ne voit pas com-

ment on peut redresser une erreur après chose faite. Convoque le conseil à l'engagement.

Roger Prince: Vote en faveur du maintien du statu quo. Il déclare que ceci devient un cas type et qu'il faut faire observer les lois.

Jules Dupuy se déclare en faveur de l'observation du règlement.

Jean-Marie Rose: N'est pas

présent.

Après avoir discuté de la question à plusieurs reprises et après avoir remis leur décision à une date ultérieure à maintes occasions, les édiles ont été appelés à prendre le vote lors de la dernière réunion.

Les édiles qui ont été appelés à expliquer leur position tout en votant, ont donné les votes suivants: L'édile Letendre: pas d'accord pour qu'on revienne sur le passé. Désire faire respecter le règlement à l'avenir, mais vote pour le statu quo dans ce cas présent.

J.-A. Michaud: Déclare que si l'on fait défaire cette piscine il y en a beaucoup d'autres qui en devront faire démonter. Vote en faveur du statu quo.

Laval Allard: Il faut que les règlements soient observés et il ne faut pas remettre cela toujours au lendemain. Prend position en faveur du respect du règlement.

Raymond Luneau: Le permis accordé par la cité était dérogatoire. Ne voit pas com-

ment on peut redresser une erreur après chose faite. Convoque le conseil à l'engagement.

Roger Prince: Vote en faveur du maintien du statu quo. Il déclare que ceci devient un cas type et qu'il faut faire observer les lois.

Jules Dupuy se déclare en faveur de l'observation du règlement.

Jean-Marie Rose: N'est pas

présent.

Après avoir discuté de la question à plusieurs reprises et après avoir remis leur décision à une date ultérieure à maintes occasions, les édiles ont été appelés à prendre le vote lors de la dernière réunion.

Les édiles qui ont été appelés à expliquer leur position tout en votant, ont donné les votes suivants: L'édile Letendre: pas d'accord pour qu'on revienne sur le passé. Désire faire respecter le règlement à l'avenir, mais vote pour le statu quo dans ce cas présent.

J.-A. Michaud: Déclare que si l'on fait défaire cette piscine il y en a beaucoup d'autres qui en devront faire démonter. Vote en faveur du statu quo.

Laval Allard: Il faut que les règlements soient observés et il ne faut pas remettre cela toujours au lendemain. Prend position en faveur du respect du règlement.

Raymond Luneau: Le permis accordé par la cité était dérogatoire. Ne voit pas com-

ment on peut redresser une erreur après chose faite. Convoque le conseil à l'engagement.

Roger Prince: Vote en faveur du maintien du statu quo. Il déclare que ceci devient un cas type et qu'il faut faire observer les lois.

Jules Dupuy se déclare en faveur de l'observation du règlement.

Jean-Marie Rose: N'est pas

présent.

Après avoir discuté de la question à plusieurs reprises et après avoir remis leur décision à une date ultérieure à maintes occasions, les édiles ont été appelés à prendre le vote lors de la dernière réunion.

Les édiles qui ont été appelés à expliquer leur position tout en votant, ont donné les votes suivants: L'édile Letendre: pas d'accord pour qu'on revienne sur le passé. Désire faire respecter le règlement à l'avenir, mais vote pour le statu quo dans ce cas présent.

J.-A. Michaud: Déclare que si l'on fait défaire cette piscine il y en a beaucoup d'autres qui en devront faire démonter. Vote en faveur du statu quo.

Laval Allard: Il faut que les règlements soient observés et il ne faut pas remettre cela toujours au lendemain. Prend position en faveur du respect du règlement.

Raymond Luneau: Le permis accordé par la cité était dérogatoire. Ne voit pas com-

ment on peut redresser une erreur après chose faite. Convoque le conseil à l'engagement.

Roger Prince: Vote en faveur du maintien du statu quo. Il déclare que ceci devient un cas type et qu'il faut faire observer les lois.

Jules Dupuy se déclare en faveur de l'observation du règlement.

Jean-Marie Rose: N'est pas

présent.

Après avoir discuté de la question à plusieurs reprises et après avoir remis leur décision à une date ultérieure à maintes occasions, les édiles ont été appelés à prendre le vote lors de la dernière réunion.

Les édiles qui ont été appelés à expliquer leur position tout en votant, ont donné les votes suivants: L'édile Letendre: pas d'accord pour qu'on revienne sur le passé. Désire faire respecter le règlement à l'avenir, mais vote pour le statu quo dans ce cas présent.

J.-A. Michaud: Déclare que si l'on fait défaire cette piscine il y en a beaucoup d'autres qui en devront faire démonter. Vote en faveur du statu quo.

Laval Allard: Il faut que les règlements soient observés et il ne faut pas remettre cela toujours au lendemain. Prend position en faveur du respect du règlement.

Raymond Luneau: Le permis accordé par la cité était dérogatoire. Ne voit pas com-

ment on peut redresser une erreur après chose faite. Convoque le conseil à l'engagement.

Roger Prince: Vote en faveur du maintien du statu quo. Il déclare que ceci devient un cas type et qu'il faut faire observer les lois.

Jules Dupuy se déclare en faveur de l'observation du règlement.

Jean-Marie Rose: N'est pas

présent.

Après avoir discuté de la question à plusieurs reprises et après avoir remis leur décision à une date ultérieure à maintes occasions, les édiles ont été appelés à prendre le vote lors de la dernière réunion.

Les édiles qui ont été appelés à expliquer leur position tout en votant, ont donné les votes suivants: L'édile Letendre: pas d'accord pour qu'on revienne sur le passé. Désire faire respecter le règlement à l'avenir, mais vote pour le statu quo dans ce cas présent.

J.-A. Michaud: Déclare que si l'on fait défaire cette piscine il y en a beaucoup d'autres qui en devront faire démonter. Vote en faveur du statu quo.

Laval Allard: Il faut que les règlements soient observés et il ne faut pas remettre cela toujours au lendemain. Prend position en faveur du respect du règlement.

Raymond Luneau: Le permis accordé par la cité était dérogatoire. Ne voit pas com-

ment on peut redresser une erreur après chose faite. Convoque le conseil à l'engagement.

Roger Prince: Vote en faveur du maintien du statu quo. Il déclare que ceci devient un cas type et qu'il faut faire observer les lois.

Jules Dupuy se déclare en faveur de l'observation du règlement.

Jean-Marie Rose: N'est pas

présent.

Après avoir discuté de la question à plusieurs reprises et après avoir remis leur décision à une date ultérieure à maintes occasions, les édiles ont été appelés à prendre le vote lors de la dernière réunion.

Les édiles qui ont été appelés à expliquer leur position tout en votant, ont donné les votes suivants: L'édile Letendre: pas d'accord pour qu'on revienne sur le passé. Désire faire respecter le règlement à l'avenir, mais vote pour le statu quo dans ce cas présent.

J.-A. Michaud: Déclare que si l'on fait défaire cette piscine il y en a beaucoup d'autres qui en devront faire démonter. Vote en faveur du statu quo.

Laval Allard: Il faut que les règlements soient observés et il ne faut pas remettre cela toujours au lendemain. Prend position en faveur du respect du règlement.

Raymond Luneau: Le permis accordé par la cité était dérogatoire. Ne voit pas com-

ment on peut redresser une erreur après chose faite. Convoque le conseil à l'engagement.

Roger Prince: Vote en faveur du maintien du statu quo. Il déclare que ceci devient un cas type et qu'il faut faire observer les lois.

Jules Dupuy se déclare en faveur de l'observation du règlement.

Jean-Marie Rose: N'est pas

présent.

Après avoir discuté de la question à plusieurs reprises et après avoir remis leur décision à une date ultérieure à maintes occasions, les édiles ont été appelés à prendre le vote lors de la dernière réunion.

Les édiles qui ont été appelés à expliquer leur position tout en votant, ont donné les votes suivants: L'édile Letendre: pas d'accord pour qu'on revienne sur le passé. Désire faire respecter le règlement à l'avenir, mais vote pour le statu quo dans ce cas présent.

J.-A. Michaud: Déclare que si l'on fait défaire cette piscine il y en a beaucoup d'autres qui en devront faire démonter. Vote en faveur du statu quo.

Laval Allard: Il faut que les règlements soient observés et il ne faut pas remettre cela toujours au lendemain. Prend position en faveur du respect du règlement.

Raymond Luneau: Le permis accordé par la cité était dérogatoire. Ne voit pas com-

ment on peut redresser une erreur après chose faite. Convoque le conseil à l'engagement.

Roger Prince: Vote en faveur du maintien du statu quo. Il déclare que ceci devient un cas type et qu'il faut faire observer les lois.

Jules Dupuy se déclare en faveur de l'observation du règlement.

Jean-Marie Rose: N'est pas

présent.

Après avoir discuté de la question à plusieurs reprises et après avoir remis leur décision à une date ultérieure à maintes occasions, les édiles ont été appelés à prendre le vote lors de la dernière réunion.

Les édiles qui ont été appelés à expliquer leur position tout en votant, ont donné les votes suivants: L'édile Letendre: pas d'accord pour qu'on revienne sur le passé. Désire faire respecter le règlement à l'avenir, mais vote pour le statu quo dans ce cas présent.

J.-A. Michaud: Déclare que si l'on fait défaire cette piscine il y en a beaucoup d'autres qui en devront faire démonter. Vote en faveur du statu quo.

Laval Allard: Il faut que les règlements soient observés et il ne faut pas remettre cela toujours au lendemain. Prend position en faveur du respect du règlement.

Raymond Luneau: Le permis accordé par la cité était dérogatoire. Ne voit pas com-

ment on peut redresser une erreur après chose faite. Convoque le conseil à l'engagement.

Roger Prince: Vote en faveur du maintien du statu quo. Il déclare que ceci devient un cas type et qu'il faut faire observer les lois.

Jules Dupuy se déclare en faveur de l'observation du règlement.

Jean-Marie Rose: N'est pas

présent.

Après avoir discuté de la question à plusieurs reprises et après avoir remis leur décision à une date ultérieure à maintes occasions, les édiles ont été appelés à prendre le vote lors de la dernière réunion.

Les édiles qui ont été appelés à expliquer leur position tout en votant, ont donné les votes suivants: L'édile Letendre: pas d'accord pour qu'on revienne sur le passé. Désire faire respecter le règlement à l'avenir, mais vote pour le statu quo dans ce cas présent.

J.-A. Michaud: Déclare que si l'on fait défaire cette piscine il y en a beaucoup d'autres qui en devront faire démonter. Vote en faveur du statu quo.

Laval Allard: Il faut que les règlements soient observés et il ne faut pas remettre cela toujours au lendemain. Prend position en faveur du respect du règlement.

ment on peut redresser une erreur après chose faite. Convoque le conseil à l'engagement.

Roger Prince: Vote en faveur du maintien du statu quo. Il déclare que ceci devient un cas type et qu'il faut faire observer les lois.

Jules Dupuy se déclare en faveur de l'observation du règlement.

Jean-Marie Rose: N'est pas

présent.

Après avoir discuté de la question à plusieurs reprises et après avoir remis leur décision à une date ultérieure à maintes occasions, les édiles ont été appelés à prendre le vote lors de la dernière réunion.

Les édiles qui ont été appelés à expliquer leur position tout en votant, ont donné les votes suivants: L'édile Letendre: pas d'accord pour qu'on revienne sur le passé. Désire faire respecter le règlement à l'avenir, mais vote pour le statu quo dans ce cas présent.

J.-A. Michaud: Déclare que si l'on fait défaire cette piscine il y en a beaucoup d'autres qui en devront faire démonter. Vote en faveur du statu quo.

Laval Allard: Il faut que les règlements soient observés et il ne faut pas remettre cela toujours au lendemain. Prend position en faveur du respect du règlement.

Raymond Luneau: Le permis accordé par la cité était dérogatoire. Ne voit pas com-

ment on peut redresser une erreur après chose faite. Convoque le conseil à l'engagement.

Roger Prince: Vote en faveur du maintien du statu quo. Il déclare que ceci devient un cas type et qu'il faut faire observer les lois.

Jules Dupuy se déclare en faveur de l'observation du règlement.

Jean-Marie Rose: N'est pas

présent.

Après avoir discuté de la question à plusieurs reprises et après avoir remis leur décision à une date ultérieure à maintes occasions, les édiles ont été appelés à prendre le vote lors de la dernière réunion.

Les édiles qui ont été appelés à expliquer leur position tout en votant, ont donné les votes suivants: L'édile Letendre: pas d'accord pour qu'on revienne sur le passé. Désire faire respecter le règlement à l'avenir, mais vote pour le statu quo dans ce cas présent.

J.-A. Michaud: Déclare que si l'on fait défaire cette piscine il y en a beaucoup d'autres qui en devront faire démonter. Vote en faveur du statu quo.

Laval Allard: Il faut que les règlements soient observés et il ne faut pas remettre cela toujours au lendemain. Prend position en faveur du respect du règlement.

Raymond Luneau: Le permis accordé par la cité était dérogatoire. Ne voit pas com-

ment on peut redresser une erreur après chose faite. Convoque le conseil à l'engagement.

Roger Prince: Vote en faveur du maintien du statu quo. Il déclare que ceci devient un cas type et qu'il faut faire observer les lois.

Jules Dupuy se déclare en faveur de l'observation du règlement.

Jean-Marie Rose: N'est pas

présent.

Après avoir discuté de la question à plusieurs reprises et après avoir remis leur décision à une date ultérieure à maintes occasions, les édiles ont été appelés à prendre le vote lors de la dernière réunion.

Les édiles qui ont été appelés à expliquer leur position tout en votant, ont donné les votes suivants: L'édile Letendre: pas d'accord pour qu'on revienne sur le passé. Désire faire respecter le règlement à l'avenir, mais vote pour le statu quo dans ce cas présent.

J.-A. Michaud: Déclare que si l'on fait défaire cette piscine il y en a beaucoup d'autres qui en devront faire démonter. Vote en faveur du statu quo.

Laval Allard: Il faut que les règlements soient observés et il ne faut pas remettre cela toujours au lendemain. Prend position en faveur du respect du règlement.

Raymond Luneau: Le permis accordé par la cité était dérogatoire. Ne voit pas com-

ment on peut redresser une erreur après chose faite. Convoque le conseil à l'engagement.

Roger Prince: Vote en faveur du maintien du statu quo. Il déclare que ceci devient un cas type et qu'il faut faire observer les lois.

Jules Dupuy se déclare en faveur de l'observation du règlement.

Jean-Marie Rose: N'est pas

présent.

Après avoir discuté de la question à plusieurs reprises et après avoir remis leur décision à une date ultérieure à maintes occasions, les édiles ont été appelés à prendre le vote lors de la dernière réunion.

Les édiles qui ont été appelés à expliquer leur position tout en votant, ont donné les votes suivants: L'édile Letendre: pas d'accord pour qu'on revienne sur le passé. Désire faire respecter le règlement à l'avenir, mais vote pour le statu quo dans ce cas présent.

J.-A. Michaud: Déclare que si l'on fait défaire cette piscine il y en a beaucoup d'autres qui en devront faire démonter. Vote en faveur du statu quo.

Laval Allard: Il faut que les règlements soient observés et il ne faut pas remettre cela toujours au lendemain. Prend position en faveur du respect du règlement.

Raymond Luneau: Le permis accordé par la cité était dérogatoire. Ne voit pas com-

ment on peut redresser une erreur après chose faite. Convoque le conseil à l'engagement.

Roger Prince: Vote en faveur du maintien du statu quo. Il déclare que ceci devient un cas type et qu'il faut faire observer les lois.

Jules Dupuy se déclare en faveur de l'observation du règlement.

Jean-Marie Rose: N'est pas

présent.

ment on peut redresser une erreur après chose faite. Convoque le conseil à l'engagement.

Roger Prince: Vote en faveur du maintien du statu quo. Il déclare que ceci devient un cas type et qu'il faut faire observer les lois.

Jules Dupuy se déclare en faveur de l'observation du règlement.

Jean-Marie Rose: N'est pas

présent.

Après avoir discuté de la question à plusieurs reprises et après avoir remis leur décision à une date ultérieure à maintes occasions, les édiles ont été appelés à prendre le vote lors de la dernière réunion.

Les édiles qui ont été appelés à expliquer leur position tout en votant, ont donné les votes suivants: L'édile Letendre: pas d'accord pour qu'on revienne sur le passé. Désire faire respecter le règlement à l'avenir, mais vote pour le statu quo dans ce cas présent.

J.-A. Michaud: Déclare que si l'on fait défaire cette piscine il y en a beaucoup d'autres qui en devront faire démonter. Vote en faveur du statu quo.

NOUVEAU SALON STE-MARTHE

COIFFURES POUR DAMES

273, boul. Smith

— THETFORD MINES

Pour une coiffure nouvelle
adoptez un salon nouveau

Mme Pierrette Bolduc, propriétaire, invite toute la population à profiter de ses services des plus compétents.



Le Salon Ste-Marthe vous offre un magnifique décor espagnol et l'atmosphère est propice à une détente bénéfique.

Vous pouvez vous présenter avec ou sans rendez-vous préalable. Cependant, les Fêtes approchent et il serait sage de faire vos réservations dès maintenant.

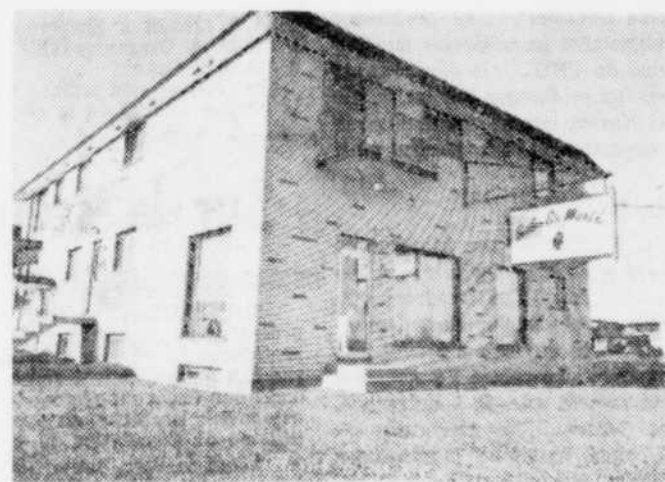
- SALON CLIMATISE
- VASTE ESPACE DE STATIONNEMENT

La construction de l'immeuble dans lequel le salon Ste-Marthe est logé, a été réalisée par son propriétaire.
M. ROGER BOLDUC
Entrepreneur en construction.

VENTE et
ENTRETIEN de
PERRUQUES
et POSTICHES



- Traitement du cuir chevelu
- Mise en plis
- Teinture
- Mèches
- Décoration
- Permanentes
- Etac. Etc.



Le nouvel édifice qui abrite le Salon Ste-Marthe de Thetford Mines.

**YVON
LAPLANTE**

Portes-Châssis
Matériaux de construction.
536, rue St-Edouard
Thetford Mines
335-3935

**PATRICE
BERNARD**

370, rue Clavel
Thetford Mines
335-9866

**FLORIAN
BLANCHETTE**

Peinture, tapisserie, tapis.
Centre d'Achats
Thetford Mines
335-3626

**GILLES
HUPPE**

Entrepreneur-peintre
Décoration intérieure.
321, rue Turcotte
Thetford Mines
335-2391

Le système à air climatisé
et de ventilation a été
installé par
**LANDRY
REFRIGERATION**

M. Vincent Landry, prop.
63, rue Lacerte
THETFORD MINES - 335-5069

Roger Bolduc
Enr.

335-6333

ENTREPRENEUR EN
CONSTRUCTION

1073 STE-MARTHE

Thetford Mines

**BROUGHTON CONSTRUCTION
CO. LTD**

BENOIT CYR
East Broughton — 427-2725

**NADÉAU (THETFORD MINES)
LTEE**

Fournisseurs de matériaux de construction
861, boul. Ouellet O. — Thetford Mines
338-5423

JULES CHABOT INC.

Entrepreneur en Plomberie—Chauffage—Couverture
Leeds Village, comté Mégantic, 424-3002

Les fixtures électriques ont été fournies et installées
**marcel
gouin**
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
439, rue St-Paul — Black Lake — 423-4272

L'ameublement du salon de coiffure Ste-Marthe
a été fabriqué par

LES ENTREPRISES DOLBEC

M. André Dolbec, prop.
EBENISTERIE
710, rue St-Patrick — Thetford Mines — 335-9862

**CAMPEAU, LAFONTAINE & DUVAL
INC.**

ASSURANCES GENERALES
56, St-Joseph O. - Thetford Mines - 338-4571

DOSTIE RADIO SERVICE & T.V.

88, St-Joseph O. - Thetford Mines - 335-5045

Les portes de métal "Kawneer" et les miroirs ont été
fournis et installés par
Vitrerie Houle
LIMITÉE
CENTRE DU VERRE GLASS CENTER
21, St-Alphonse O. Thetford Mines 335-3638

RAYNALD GOSSELIN

Tireur de joints — Enduit architectural "Kalcikote"
— Fini texturé —
826, 7e Avenue - Thetford Mines - 338-8775

Les travaux de FER ORNEMENTAL
ont été exécutés par

YVON BILODEAU

St-Gabriel de Stratford, cté Wolfe, 443-2651

LUC SIMONEAU

Entrepreneur en céramique et béton
St-Ferdinand — 428-3543
Thetford Mines — 863, 9e Ave — 335-6389

EMILE FORTIER

Maufacturiers de portes et châssis
"Visionic"
1122, 5e Ave - Thetford Mines - 335-6471



ACQUERIR UNE
MAISON NOVELEC
C'EST SIGNER UN BAIL
A VIE AVEC LE CONFORT
Novelec Label de qualité
LA LIGUE ELECTRIQUE DU QUEBEC,
SECTION AMIANTE

Une autre réalisation de la

**MAISON
VINCENT LTEE**

"De tout pour la coiffure"

1500, boulevard Jules Poitras — Montréal 9 — 331-6000

Réal ROY

Marchand de tapis et prélatrs
La Guadeloupe, Qué. — 459-6601

Grand pas dans l'avancement de l'administration de la justice

THETFORD MINES, (MD) — Pour la première fois dans les annales judiciaires du district de Mégantic, la Cour des Assises criminelles siégera à Thetford Mines en mars 1971. Déjà, plusieurs causes sont inscrites sur le rôle du terme de 1971.

Dans le passé, les individus condamnés à comparaître devant la Cour des Assises criminelles subissaient leur procès à Arthabaska, centre nerveux du district du même nom. L'absence d'un Palais de justice à Thetford Mines expliquait cette façon de procéder, laquelle figurait dans nos mœurs judiciaires depuis maintes années.

Palais de justice

La construction d'un Palais de justice à Thetford Mines a obvié à cette anomalie, si l'on veut bien nous permettre d'utiliser cette expression. D'ailleurs, l'érection de ce centre administratif a corrigé bien des lacunes dans le fonctionnement de la justice dans le district de Mégantic même si la Cour Supérieure, la Cour des Sessions de la paix et plusieurs autres avaient séance tenante à l'hôtel de ville de Thetford Mines depuis de nombreuses années.

L'instauration de la Cour des Assises criminelles à Thetford Mines même marque un grand pas dans l'avancement de l'administration de la justice à l'intérieur du district de Mégantic.

Le procureur de la Couronne, Me Jean-L. Dutil, étant retenu à l'extérieur, il nous fut impossible de connaître le nom du juge qui présidera le terme inaugural de la Cour des Assises criminelles dans le district judiciaire de Mégantic. A son retour, nous obtiendrons de plus amples renseignements.

Dorénavant, que ce soit au civil ou au criminel, les causes seront entendues à Thetford Mines pour toutes les limites judiciaires de Mégantic.

Profit de \$3,176.57 enregistré au compte de l'Association coopérative des étudiants

THETFORD MINES, (CG) — C'est avec un profit net de \$3,176.57 qu'a pris fin, en juin dernier, le premier exercice fiscal de l'Association coopérative des étudiants de l'Amiante.

Les états financiers reflètent les opérations de la coopérative pour la période écoulée depuis sa constitution, le 8 octobre 1969, au 30 juin 1970. C'est en effet, pour la première fois, que les sociétés de la coopérative ont pu se réunir pour la première fois.

leur première assemblée générale à laquelle une trentaine d'étudiants ont assisté. Les sociétés ont pu se rendre compte que les ventes de leur coopérative avaient totalisé \$40,714.35. De plus, des dons sont parvenus au conseil d'administration venant de d'autres mouvements coopératifs, pour la somme de \$1,529.50. Ces dons provenaient du magasin d'alimentation Co-Op, de la Caisse Populaire Notre-Dame, de l'Association des dames coopératives, de la Société des artisans, de la Caisse d'économie de la vallée de l'Amiante et de l'Association coopérative d'économie familiale.

Les membres réunis ont accepté les nominations de MM. Jean-Guy Lebel, Gaetan Rioux et Denis Vachon comme représentants adultes sur le conseil d'administration. Ont été élus MM. Martin Bolduc, René Fortier, Yves Carrier, Richard Bilodeau et Daniel Giroux. Ils ont élu Mlle Brigitte Perreault, Mlle Marina Boutin, et Mlle Estelle Roy ainsi que MM. Jean-Roch Lessard, Jacques Côté, Clément Vachon et Alain Nadeau.

Le profit net de la période, soit \$3,176.57, a été porté à la réserve générale de l'Association. L'une des principales dépenses a consisté en l'achat de fourniture et de matériel sportif à l'école des Métiers de Thetford, pour une somme de \$829.38. Celles de déplacement et de représentation se chiffrent à \$1,070.39.

Activités du Centre de loisirs

THETFORD MINES, (AG) — Voici le programme des activités qui se dérouleront sur la patinoire du Centre de loisirs du 12 au 18 novembre:

Jeudi 12 nov.: 4 à 5h. CE-GE-P, 5 à 7h.: Hockey mineur, 7h. à 8h.30: Bell Asbestos, 8h.45 à 10h.15: Junior B, 10h.30 à 11h.30: St-Méthode.

Dimanche 15 nov.: 8h.30 à 1h.30: Hockey mineur, 2h. à 3h.45: patinage libre, 4h.15 à 5h.15: Ecole de patinage, 5h.15 à 9h.15: Hockey mineur, 7h.30 à 9h.: Ecole secondaire, 9h.15 à 10h.15: Ballon.

Lundi 16 nov.: 5h. à 7h.: Hockey mineur, 7h.15 à 10h.15: Vieux-Québec.

Mardi 17 nov.: 10h. a.m. à 12h.: Ecole, 5h. à 6h.: hockey mineur, 6h. à 9h.: patinage artistique, 9h.15 à 10h.45: Junior B.

Mercredi 18 nov.: 2h. à 3h.: Patinage des dames, 4h.30 à 5h.30: P.E.M., 5h.45 à 7h.15: Hockey mineur, 7h.30 à 9h.: patinage libre, 9h.15 à 10h.15: Ballon, 10h.30 à 11h.30: St-Méthode.

La nécessité d'un développement économique (M. L. Corriveau)

NDLR — A compter d'aujourd'hui, le journal LA TRIBUNE publie une série de trois articles consacrés aux candidats sur les rangs à l'élection partielle du 16 novembre dans la circonscription électorale de Frontenac. Notre journaliste Claude Garon a interviewé les trois candidats en lice. Aujourd'hui, demain et vendredi, il donnera un résumé de ses entretiens avec MM. Léopold Corriveau, du parti libéral, Michel Champagne, porte-drapeau du ralliement créditiste et Victor Paul, du parti progressiste-conservateur.

THETFORD MINES, (CG) — M. Léopold Corriveau, candidat libéral dans le comté de Frontenac, a accepté de répondre aux questions du journaliste de La Tribune et de faire une rétrospective de l'attitude qu'il entend prendre devant qu'il soit élu le 16 novembre prochain.

La principale raison qui a poussé M. Corriveau à se présenter dans une élection partielle est la nécessité d'un développement économique dans le comté de Frontenac.

Son programme électoral est d'ailleurs orienté dans ce sens. La priorité, estime M. Corriveau, est de consolider, par des subventions du fédéral, les industries qui existent déjà dans la région et qui sont en pleine expansion. M. Corriveau estime que depuis 1962, le comté de Frontenac est resté à l'écart et qu'il est temps que cette situation change, d'abord pour enrayer le chômage, ensuite pour éviter que les jeunes diplômés quittent la région faute de débouchés.

Le candidat compte également animer le comté de Frontenac et faire prendre conscience à la population de l'importance du gouvernement fédéral. Il faudrait, semble-t-il, enrayer cet « phrasisme des gens pour tout ce qui vient d'Ottawa ».

Un autre des points les plus importants du programme libéral est de renseigner la classe agricole et de la rassurer sur les politiques gouvernementales qui ont été trop souvent mal interprétées.

La jeunesse M. Corriveau, qui revenait du CEGEP où il avait prononcé une courte allocution devant les étudiants, s'est déclaré profondément déçu du désintérêt que manifestent les jeunes face à la politique actuelle. Il est d'avis que la place des jeunes dans la société est très importante en autant qu'ils voudront bien la prendre.

Predictions électorales Même s'il est très difficile de prédire le pourcentage de la population qui se prévaudra de son droit de vote, M. Corriveau estime que ses chances de devenir député sont excellentes, d'abord parce que les Conservateurs ne sont pas dans la lutte et ensuite parce que de nombreux créditistes se tournent vers le parti libéral.

Advenant son élection, il compte bien garder le contact avec la population autant qu'il l'a fait pendant sa récente campagne et il s'efforcera de passer toutes ses fins de semaines dans le comté à la disposition des gens qui auraient des problèmes.



M. Léopold Corriveau

LA SERIE DES CONFERENCES DE L'UNIVERSITE BISHOP'S

Ce soir
"The Public Interest in Professional Politics: The case of the Canadian Medical Association".

—G. Weller

20:00 heures

Salle 1

Conférence en anglais.

Edifice Nicolls

Projet de rénovation du centre-ville

THETFORD MINES, (CG) — Un projet d'environ \$1.5 million exécuté probablement au cours de l'année 1971, transformerait considérablement le centre-ville de Thetford Mines. Cette nouvelle a été annoncée par M. Louis-Philippe Boucher, maire de la cité de Thetford, qui était hier soir qui constituera la phase trois du programme de rénovation urbaine. Ces plans seraient sous peu soumis à la Société d'habitation du Québec, soit immédiatement après que la phase deux du secteur St-Maurice serait démarrée.

Nature des travaux Même si le maire a donné très peu de détails sur les transformations qui seront apportées au centre commercial on sait que le secteur touché comprend du nord au sud, la rue Notre-Dame, de la rue St-Alphonse jusqu'à la rue le confencier rivié au club Richelieu.

M. Boucher a en effet annoncé que des ingénieurs travaillaient présentement à la fabrication des plans de ce Pie XI, et de l'est à l'ouest, du chemin de fer jusqu'aux rues La Fabrique et St-Thomas.

Tous ces travaux auraient pour but de faciliter la circulation dans un secteur présentement très achalandé et de relancer les activités commerciales du centre-ville.

Un autre projet pour St-Noël Par la même occasion, le premier magistrat de la cité de l'Amiante a fait état d'un projet à long terme en ce qui

concerne la paroisse St-Noël une des plus pauvres de Thetford. Selon les lois de la Société d'habitation du Québec, aucune de ces maisons ne serait démolie mais elles seraient plutôt démolies et reconstruites. Le maire n'a avancé aucun chiffre tant au coût de ce projet, puisqu'il ne sera probablement réalisé que dans cinq ans.

Glanures Thetfordoises

THETFORD MINES, (MD) — Le spectacle du monologue de Yvon Deschamps a été fixé au 30 novembre courant, au Centre paroissial de Thetford Mines. La nouvelle a été confirmée, hier, par les amis des scouts de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation.

Les membres de la Loge des Elans de Thetford Mines sont instamment priés d'assister à une importante assemblée qui aura lieu dimanche soir, le 15 novembre. L'agenda de la soirée comprendra plusieurs sujets, dont celui du projet de rénovation ou d'agrandissement du club. On procédera également au ballottage des candidats en vue de l'initiation du 21 novembre. On élira aussi un chevalier-orateur et un garde-extérieur.

Dans notre édition d'hier, une mauvaise légende figurait au bas de la photographie prise au Centre d'accueil de Thetford Mines lors d'une réunion visant à former des clubs de l'Age d'or dans la région de l'Amiante. De gauche à droite, il aurait fallu lire les noms suivants: M. J.-A. D. Marcotte, président de la corporation du Centre d'accueil de Thetford Mines; Mme Céline Martineau, responsable des services aux personnes âgées au Service social du comté de Mégantic; M. Louis-Roland Paradis, directeur exécutif des clubs de l'Age d'or de la région de Québec, et M. Henri Ouellet, directeur du Service social du comté de Mégantic.

Lundi après-midi, MM. Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du nord canadien, et Léopold Corriveau, candidat libéral aux élections partielles dans le comté de Frontenac, visiteront les étudiants du CEGEP de Thetford Mines. Hier après-midi, c'était au tour de M. Michel Champagne, candidat créditiste, de prendre la parole devant les cégépiens. Les étudiants n'ont pas manifesté tellement d'intérêt envers les politiciens.

Aux dernières statistiques, le cerbère Michel Dumas, un athlète de Thetford Mines, détenait la deuxième meilleure moyenne de buts alloués par partie dans la ligue Internationale. Sa moyenne était de 2.75 buts par partie. Ce jeune portier s'aligne pour une deuxième saison consécutive avec les Gems de Dayton.

La réunion mensuelle du mouvement familial des Foyers Notre-Dame de Black Lake aura lieu ce soir, à 8 heures p.m., à l'école St-Louis. La conférencière invitée sera Soeur Irene Trudel. Elle parlera du Tiers-monde puisqu'elle a vécu durant 18 ans dans des pays sous-développés.

AVEC LE JOURNAL D'AUJOURD'HUI LA TRIBUNE A PUBLIÉ

1	coupon	portant le chiffre	13	=	13
2	coupons	portant le chiffre	15	=	30
23	coupons	portant le chiffre	20	=	460
9	coupons	portant le chiffre	30	=	270
35	coupons	total			773

YVAN FRENETTE	vous a donné le chiffre	10
JACQUES MERCURE	vous a donné le chiffre	51
GEORGES VERMETTE	vous a donné le chiffre	15
JACQUES SALVAIL	vous a donné le chiffre	510
GUY CARDINAL	vous a donné le chiffre	151

total 737

LE GRAND TOTAL FAIT 1510

Vous avez maintenant suffisamment de renseignements pour jouer le jeu. A vous de coller vos coupons sur la page publiée dans La Tribune du 28 octobre.

ENVOYEZ VOS REPONSES A :

CONCOURS CJS et Voyages Trans Ocean Inc.

C. P. 1510, Sherbrooke

LE CONCOURS SE TERMINE LE 16 NOVEMBRE



LISTE DES GAGNANTS inter-loto (MENSUELLE)

500 Place d'Armes, Montréal, Qué. Tél.: 873-5350

09/11/1970 INTER-LOTO TIRAGE NO 9

OCTOBRE - OCTOBER

\$125,000.--2525507

\$50,000.--2358411

\$25,000.--2238182

\$5,000.--2364543

\$5,000.--2385569

GAGNANTS DE -- \$2,000. -- WINNERS

2022060	2068382	2122228	2142717	2175143
2363426	2406976	2409662	2436825	2438333
2473683	2495948	2516013	2562742	2935592

GAGNANTS DE -- \$1,000. -- WINNERS

2127860	2154890	2171137	2220187	2230668
2298016	2303876	2304831	2311077	231848
2337191	2354773	2357008	2374485	237488
2396028	2399378	2421157	2424472	2462520
2480416	2480912	2503628	2532439	2556445
2565056	2565424	2572888	2580612	2580974
2587063	2648706	2664897	2676210	2690431
2699113	2703723	2704443	2715080	2772662
2843065	2882726	2885407	2893209	2895719
2920067	2921990	2922076	2943484	2945879

GAGNANTS DE --- \$500. --- WINNERS

2012783	2039708	2060360	2072251	2072429
2076866	2109665	2113794	2114876	2145239
2160572	2176372	2279681	2329668	2379519
2448553	2450828	2455568	2468563	2507983
2510477	2513465	2513615	2514826	2541306
2546552	2552318	2560985	2568140	2569331
2592827	2600721	2612394	2632853	2639974
2640532	2643185	2643494	2647002	2648531
2652290	2657524	2668013	2676521	2677909
2705530	2740970	2771980	2867235	2945324

GAGNANTS DE --- \$100. --- WINNERS

2007354	2012105	2023217	2029736	2029932
2048548	2057925	2083389	2120191	2137870
2141952	2145493	2145997	2178130	2191632
2209121	2215320	2219204	2220546	2227760
2254014	2256022	2263386	2270065	2270305
2271307	2286488	2291552	2293453	2299576
2322643	2330142	2339631	2340630	2342657
2351468	2366557	2369769	2373437	2376281
2379017	2381978	2390997	2391739	2393264
2394968	2402555	2405186	2406632	2407578
2407684	2412668	2413189	2423195	2424236
2445888	2493414	2506107	2515313	2516496
2488722	2527390	2530816	2534470	2557569
2522187	2569193	2569725	2572556	2572556
2622523	2623654	2632214	2638120	2649180
2657939	2672402	2673903	2678282	2679572
2682170	2682708	2695754	2699378	2720637
2732031	2740646	2765260	2785531	2826209
2884028	2912671	2920252	2923013	2937297

SI VOUS ÊTES GAGNANTS... conformez-vous alors aux directives qui sont inscrites au verso de votre reçu officiel c'est-à-dire de votre billet de tirage. Vous avez 3 mois pour réclamer vos prix.



HEUREUSES GAGNANTES — Mmes Cécile Bergeron, de Sherbrooke, et Jeanne Lefebvre, de Sherbrooke, sont les heureuses gagnantes d'une COURSE "PRENEZ ET GAGNEZ" d'une durée de 5 minutes pour Mme Bergeron et 2 minutes pour Mme Lefebvre, accordée récemment lors du Sweepstake des acheteurs des mélanges à souper Catelli. Nous voyons, dans la photo du haut, M. Jean-Claude Boisvert, représentant de la maison Catelli Five Roses, Mme Cécile Bergeron et M. Marcel Bilodeau, du marché Bilodeau Rouge et Blanc, de Sherbrooke. Dans la photo du bas, M. Jean-Claude Boisvert, en compagnie de Mme Jeanne Lefebvre, de Sherbrooke, M. Marcel Beaudoin, de CHLT Radio, et M. Mike Dubreuil, du marché Paradis IGA, de Sherbrooke. — Seize courses d'une durée variant de 2 à 10 minutes chacune, sont accordées chaque semaine au Québec pendant huit semaines. Le Grand Prix, qui sera attribué le 4 décembre, comprend une STATION WAGON TORINO SQUIRE 1971 ainsi qu'une course "Prenez et gagnez" de 15 minutes pour deux personnes.